



# Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

## Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant  
le 31 mars 1999

Canada

## **Présentation améliorée des rapports au Parlement**

### **Document pilote**

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N<sup>o</sup> de catalogue BT31-4/68-1999

ISBN 0-660-61080-9



## Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

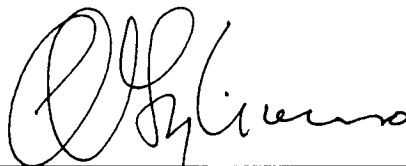
Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports  
Secrétariat du Conseil du Trésor  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5  
Téléphone : (613) 957-7042  
Télécopieur : (613) 957-7044

# Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

## Rapport sur le rendement

Pour la période terminée  
le 31 mars 1999



---

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P., député  
*Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux*

## Table des matières

<b>Section I - Le mot du ministre</b>	<b>1</b>
<b>Section II - Tour d'horizon du Ministère</b>	<b>3</b>
Mission.....	3
Objectif du Ministère.....	3
Environnement opérationnel.....	3
Organisation du Ministère.....	5
Organigramme de TPSGC.....	7
<b>Section III - Rendement du Ministère</b>	<b>9</b>
Principaux engagements relatifs aux résultats.....	9
Réalisations du rendement ministériel.....	12
Rendement des secteurs d'activité - Programme des services gouvernementaux..	13
▪ Services immobiliers.....	13
▪ Service des approvisionnements.....	17
▪ Receveur général.....	21
▪ Rémunération de la fonction publique.....	24
▪ Services communs de GI/TI.....	27
▪ Conseils et Vérification Canada.....	30
▪ Bureau de la traduction.....	34
▪ Services de coordination des communications.....	36
▪ Soutien opérationnel.....	40
Rendement des secteurs d'activité - Programme des sociétés d'État.....	42
▪ Société du Vieux-Port de Montréal Inc.....	42
▪ Queens Quay West Land Corporation.....	42
<b>Section IV - Rapports consolidés</b>	<b>43</b>
Préparation à l'an 2000.....	43
Gestion du matériel.....	44
Stratégie de développement durable.....	45
Réservoirs de combustible.....	51

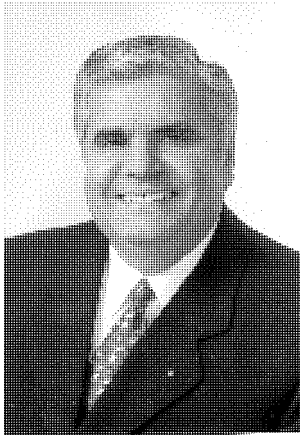
**Section V - Rendement financier 53**

Aperçu du rendement financier	53
Tableau financier 1 : Autorisations pour 1998-1999.....	54
Tableau financier 2 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles par secteur d'activité.....	55
Tableau financier 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles.....	57
Tableau financier 4 : Responsabilité à l'égard des dépenses prévues par secteur d'activité pour 1998-1999 - Vue par organisation.....	58
Tableau financier 5 : Recettes à valoir sur le crédit ou sur les fonds renouvelables par secteur d'activité.....	59
Tableau financier 6 : Recettes à valoir sur le Trésor.....	61
Tableau financier 7 : Paiements de transfert législatifs.....	62
Tableau financier 8 : Paiements de transfert par secteur d'activité.....	62
Tableau financier 9 : Dépenses en immobilisation par secteur d'activité.....	62
Tableau financier 10 : Projets d'immobilisations par secteur d'activité.....	63
Tableau financier 11 : État des grands projets de la Couronne.....	64
Tableau financier 12 : Prêts, investissements et avances.....	64
Tableau financier 13 : Fonds renouvelable des Services immobiliers.....	65
Tableau financier 14 : Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers.....	66
Tableau financier 15 : Fonds renouvelable des services optionnels.....	67
Tableau financier 16 : Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique.....	68
Tableau financier 17 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada.....	69
Tableau financier 18 : Fonds renouvelable du Bureau de la traduction.....	70
Tableau financier 19 : Fonds renouvelable de la Production de la défense.....	71
Tableau financier 20 : Passif éventuel.....	71

**Section VI - Renseignements supplémentaires 72**

Lois et règlements administrés par le Ministère.....	72
Pour de plus amples renseignements.....	74
Index .....	75

## Section I - Le mot du ministre



**J**e suis heureux de présenter le Rapport sur le rendement de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour l'exercice terminé le 31 mars 1999.

L'exercice écoulé a été à la fois fructueux et productif. TPSGC a fourni des services économiques aux ministères et organismes fédéraux et a apporté un concours considérable dans le cadre de l'engagement du gouvernement à améliorer les programmes et les services offerts au grand public canadien.

TPSGC a essentiellement pour mission de fournir au gouvernement du Canada des services communs et centraux : il loge 160 000 fonctionnaires dans plus de 2 000 établissements partout au pays, gère quelque 8 milliards de dollars de marchés par an, ce qui représente environ 65 % du total des marchés de l'État, administre plus de 1,1 trillion de dollars par an d'opérations financières gouvernementales, fournit des services de rémunération à la fonction publique, gère les comptes du Canada, offre au Parlement et à la fonction publique des services de traduction et d'interprétation et assure des services d'expertise-conseil et de vérification spécialisés. Grâce aux services que nous leur fournissons, les ministères et organismes fédéraux peuvent se concentrer sur les programmes et les services dans lesquels ils excellent pour servir le grand public canadien.

Certains services du Ministère sont mieux connus du public. Grâce à ses projets dans le domaine des technologies de l'information et des communications, TPSGC offre aux Canadiens et aux Canadiennes des moyens d'accès pratiques, conviviaux et efficaces à l'information, aux programmes et aux services du gouvernement. Outre les efforts qu'il consacre pour s'assurer que les systèmes essentiels à la mission du gouvernement seront conformes aux normes de l'an 2000, les services téléphoniques gratuits du Ministère et les sites Internet du gouvernement du Canada permettent de réaliser l'objectif du gouvernement, qui consiste à fournir des services efficaces et adaptés aux besoins des citoyens.

En présentant ce rapport au Parlement et au grand public canadien, je tiens à souligner l'ardeur, le professionnalisme et le travail indéfectible des fonctionnaires qui exercent leurs activités dans tous les secteurs du Ministère. J'ai bon espoir qu'ils continueront d'accomplir des progrès dans le cadre des efforts que l'État déploie pour mieux servir les Canadiens et les Canadiennes.





## Section II - Tour d'horizon du Ministère

### Mission

TPSGC est un organisme de services communs, qui a pour mission de fournir aux ministères, aux conseils et aux organismes du gouvernement fédéral des services pour les appuyer dans la réalisation de leurs programmes. Les services offerts par TPSGC sont définis d'après les besoins communs constatés dans l'ensemble du gouvernement ou les exigences de la politique d'intérêt public. Le Ministère a la responsabilité d'examiner attentivement et d'élaborer les services qui permettront d'accroître l'efficacité et l'économie de la fonction publique et d'améliorer l'intégrité et l'efficacité des marchés de l'État.

Adoptée en juillet 1996, la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* définit les pouvoirs juridiques régissant les services de TPSGC, notamment : la construction, l'entretien et la réparation des ouvrages publics et des immeubles fédéraux; la fourniture de locaux à bureaux et d'autres installations; les conseils et les services d'architecture et de génie; la planification et l'acquisition des approvisionnements et des services; la planification et la coordination des services de télécommunications et d'informatique; les services d'expertise-conseil et de vérification; et la prestation des services de traduction et de services connexes. La Loi stipule que le Ministère est habilité à administrer tous les immeubles fédéraux dont l'administration n'est pas expressément confiée, en vertu d'autres lois, à d'autres ministères, conseils ou organismes fédéraux. La Loi définit aussi les responsabilités du ministre à titre de receveur général et confère le pouvoir permettant d'assurer des services administratifs et autres relativement aux régimes d'avantages sociaux, de retraite et de pensions et aux sommes à verser aux personnes qui travaillent dans la fonction publique du Canada.

### Objectif du Ministère

*Notre objectif consiste à faire fructifier au maximum l'argent des contribuables affecté aux services communs et centraux pour le gouvernement du Canada, en tenant compte, comme il se doit, des principes essentiels de circonspection, de probité et de transparence. En se consacrant aux activités dans lesquelles il excelle — en offrant au gouvernement des services économiques — TPSGC permet aux autres ministères de se concentrer sur les activités qui correspondent à leur vocation ou à leurs programmes.*

### Environnement opérationnel

L'environnement opérationnel de TPSGC est complexe et ses activités sont vastes. Dans l'ensemble du pays, environ 11 000 personnes secondent les efforts de plus de 100 ministères et organismes fédéraux qui offrent des services aux Canadiens et aux Canadiennes dans un souci d'efficacité et d'efficacité.

TPSGC fournit les locaux à usage de bureaux à 160 000 fonctionnaires et parlementaires travaillant dans plus de 2 000 établissements partout au pays. Nous gérons un portefeuille immobilier d'environ 350 immeubles représentant plus de 6,5 milliards de dollars et nous administrons plus de 5 000 baux par an, dans chacune des provinces et chacun des territoires.

À titre de premier organisme d'achat du pays, TPSGC achète chaque année, en moyenne, quelque 8 milliards de dollars de biens et de services appartenant à 17 000 catégories, ce qui a pour effet d'offrir, au secteur privé, plus de 80 000 occasions de faire affaire avec le gouvernement.

TPSGC assure les fonctions de receveur général du gouvernement, en préparant les comptes publics et en encaissant et déboursant l'ensemble des fonds publics de l'État. Ces activités représentent presque 160 millions de dollars par an d'opérations financières et plus de 199 millions de paiements versés chaque année aux Canadiens et aux Canadiennes appartenant à toutes les couches de la société. Nous administrons en outre les régimes de paye et de pension du gouvernement, en plus d'émettre les paiements.

TPSGC administre l'infrastructure de gestion des télécommunications et de l'information du gouvernement. En particulier, nous créons et appuyons les services et systèmes pangouvernementaux comme le Site Canada sur Internet, les Services d'annuaires électroniques du gouvernement et le Réseau d'entreprise du gouvernement. Tous ces services et systèmes sont nouveaux et constituent des méthodes permettant de faire affaire au sein du gouvernement et avec l'État, en faisant appel au commerce électronique et aux services électroniques. De plus, nous aménageons les assises grâce auxquelles les Canadiens et les Canadiennes peuvent avoir accès à l'information, aux programmes, aux services et aux projets de marché du gouvernement. Le Ministère déploie des efforts considérables pour s'assurer que tous les systèmes essentiels à sa mission sont conformes aux normes de l'an 2000.

TPSGC offre aussi des services de traduction et d'interprétation, d'expertise-conseil en gestion et de vérification, de communications et autres aux ministères et organismes dans l'ensemble du gouvernement.

Les changements qui interviennent dans notre environnement opérationnel nous dictent des impératifs auxquels nous obéissons en adoptant des moyens significatifs. Par exemple, la technologie nouvelle permet vraiment d'accroître l'efficacité et l'économie dans la prestation des services communs. L'amélioration des mesures de sécurité électronique stimule la croissance du commerce électronique : nous devrions être très présents dans ce secteur d'activité. Grâce au développement continu des communications électroniques, en particulier grâce à Internet, il est possible d'accroître le degré de connectivité, au sein du gouvernement et entre l'État et les Canadiens et Canadiennes.

Les nouveaux modèles de régie, qui consistent à la fois à faire davantage appel au secteur privé et à travailler en partenariat avec les autres paliers de gouvernement, constituent une série d'options pour ce qui est des modalités selon lesquelles le gouvernement offre ses services au Canada. En ce qui nous concerne, nous faisons massivement appel à d'autres formes de prestation pour certains services, en particulier dans le domaine de l'immobilier, de la gestion de l'information et des technologies de l'information (GI/TI).

Le gouvernement fédéral a créé de nouveaux organismes pour les parcs, le revenu et l'inspection des aliments. On a donné à ces organismes une plus grande marge de manoeuvre qui leur permet de faire appel ou non aux services communs offerts par TPSGC. Nous avons réagi en insistant sur le service à la clientèle offert à ces organismes, en ne négligeant aucun effort pour répondre aux besoins en services communs du gouvernement.

Dans cet environnement, la prestation des services communs devient de plus en plus exigeante. C'est pourquoi nous devons veiller au perfectionnement continu de nos employés. La stratégie « La Relève » de TPSGC constitue un moyen qui permet de développer un organisme apprenant, qui possède les compétences et les connaissances nécessaires pour gérer les services communs au-delà du nouveau millénaire.

De plus en plus, une saine régie et le contrôle moderne de la gestion nous obligent à nous engager continuellement à respecter des valeurs et une éthique essentielles dans la fonction publique. Pour nous aider à nous acquitter de ces engagements, nous avons adopté un programme d'éthique afin de renforcer la sensibilisation, l'action et le leadership dans ce domaine.

## Organisation du Ministère

Les principales activités de TPSGC figurent dans le Programme des services gouvernementaux du Ministère et sont structurées par secteur d'activité comme suit :

- Services immobiliers
  - Locaux et biens fédéraux
  - Services
- Service des approvisionnements
- Receveur général
- Rémunération de la fonction publique
- Services communs de Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI)
- Conseils et Vérification Canada
- Bureau de la traduction
- Service de coordination des communications
- Soutien opérationnel
  - Opérations ministérielles de GI/TI
  - Gestion ministérielle

Le Programme des sociétés d'État de TPSGC autorise et établit des paiements à l'intention de certaines sociétés d'État, conformément à des accords approuvés par le gouverneur en conseil. Ce programme comprend deux secteurs d'activité :

- Société du Vieux-Port de Montréal Inc.
- Queens Quay West Land Corporation

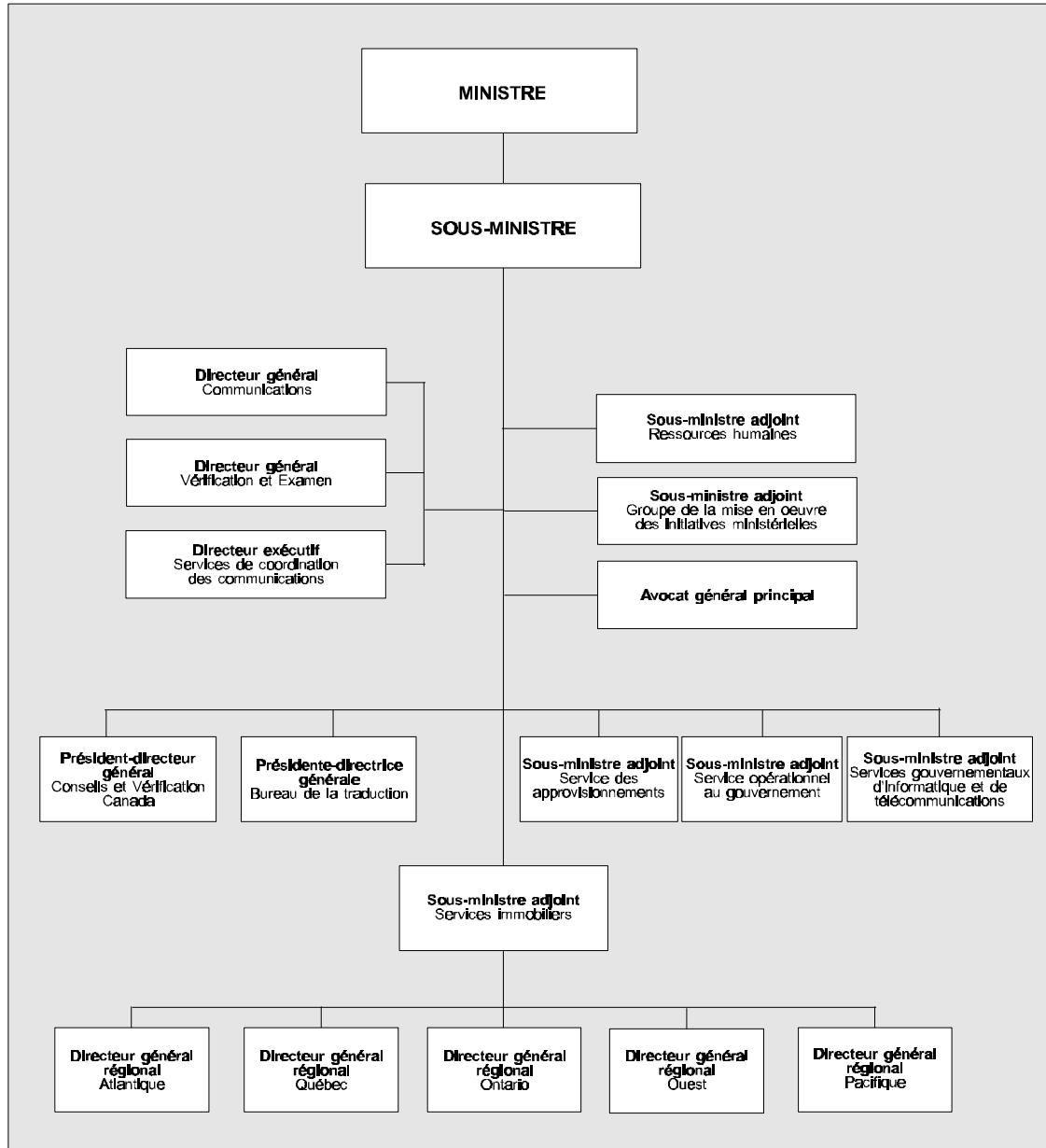
Le Ministère fait appel à différentes structures organisationnelles et financières pour s'acquitter de sa mission. Les résumés financiers présentés dans ce rapport sur le rendement tiennent compte de l'utilisation des crédits budgétaires et des fonds renouvelables pour le financement des activités du Ministère.

<b>Sommaire ministériel 1998-1999</b>			
	<i>(en millions de dollars)</i>		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
<b>PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>			
▪ <b>Crédits de fonctionnement, en capital et législatifs</b>			
Dépenses brutes	2,152.3	2,482.6	<b>2,431.9</b>
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	360.9	440.4	<b>440.4</b>
Dépenses nettes	1,791.4	2,042.2	<b>1,991.4</b>
▪ <b>Autorisations relatives aux fonds renouvelables</b>			
Dépenses brutes	2,538.3	2,538.3	<b>2,869.4</b>
Moins : Recettes	2,548.0	2,548.0	<b>2,848.3</b>
Ressources nettes (fournies) utilisées	(9.8)	(9.8)	<b>21.1</b>
<b>TOTAL DU PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>	1,781.6	2,032.4	<b>2,012.6</b>
<b>TOTAL DU PROGRAMME DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>	21.7	18.7	<b>17.7</b>
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>	1,803.3	2,051.1	<b>2,030.3</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

## Organigramme de TPSGC

Figure 1





## Section III - Rendement du Ministère

### Principaux engagements relatifs aux résultats

Les principaux engagements indiqués ci-après relativement aux résultats figurent également dans le Rapport annuel présenté par le président du Conseil du Trésor au Parlement sous le titre *Une gestion axée sur les résultats en 1999*. La première colonne comprend les principaux résultats à plus long terme et durables auxquels le grand public canadien peut s'attendre de la part de TPSGC. La deuxième colonne fait état des moyens selon lesquels TPSGC mesure les progrès accomplis dans la réalisation de ces résultats. La troisième colonne précise les sections du présent rapport dans lesquelles on rend compte des progrès réalisés.

Les engagements sont regroupés par secteur d'activité, pour donner une idée de la diversité des résultats auxquels on peut s'attendre dans un ministère de services communs.

Résultats à produire pour le grand public canadien	Indices confirmant les résultats	Section du rapport
Faire fructifier l'argent des contribuables consacré aux services communs et centraux pour le gouvernement du Canada, en tenant compte des valeurs essentielles de circonspection, de probité et de transparence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ rentabilité des services communs et centraux</li> </ul>	Section III
Soutien à apporter aux ministères clients et à la réalisation des grands objectifs de l'État, grâce à la gestion efficace et efficiente des immeubles à bureaux et des autres biens immobiliers, de même qu'en offrant des conseils et des services spécialisés ponctuels et abordables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ gestion des bureaux du gouvernement dans un souci de sécurité, de productivité, d'économie et de protection de l'environnement</li> <li>▪ investissement optimal du gouvernement dans les biens immobiliers, y compris le maintien de la valeur du parc immobilier et la réduction des locaux vacants</li> <li>▪ services à la clientèle souples et valorisés</li> <li>▪ partenariats rentables et rapports professionnels de collaboration avec les provinces, les territoires et le secteur privé</li> <li>▪ régie des biens immobiliers en tenant compte du développement durable, de leur accessibilité pour les personnes ayant un handicap et des considérations relatives à la présence fédérale</li> <li>▪ préservation des édifices nationaux à caractère patrimonial, y compris les trésors nationaux comme les immeubles du Parlement</li> </ul>	Section III, Services immobiliers; Section IV, Stratégie de développement durable

Résultats à produire pour le grand public canadien	Indices confirmant les résultats	Section du rapport
Services des approvisionnements permettant d'appuyer les ministères fédéraux grâce aux compétences dans le domaine des services d'achat et des services communs connexes, ainsi que dans le secteur de l'aliénation des biens.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ rentabilité des services d'achats et autres offerts</li> <li>▪ progrès du ratio des contrats passés à de petites entreprises par rapport aux grandes sociétés</li> <li>▪ progrès du rapport entre les marchés concurrentiels et les marchés non concurrentiels</li> <li>▪ rentabilité de l'aliénation des biens excédentaires de l'État</li> </ul>	Section III, Services des approvisionnements
Efficacité de la fonction du receveur général du Canada pour le Trésor fédéral et gestion des Comptes du Canada.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ sécurité des systèmes et des infrastructures de traitement des paiements</li> <li>▪ niveau optimal du dépôt direct des paiements du gouvernement dans les comptes bancaires des bénéficiaires</li> <li>▪ rentabilité de la gestion des Comptes du Canada et de la production des états financiers du gouvernement</li> <li>▪ mise en oeuvre à grande échelle de la comptabilité d'exercice et capitalisation des immobilisations</li> </ul>	Section III, Receveur général; Section IV, Stratégie de développement durable
Services de rémunération offerts aux ministères et aux organismes du gouvernement, et aux fonctionnaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ application des dispositions des conventions collectives et des politiques du gouvernement fédéral relatives à la rémunération</li> <li>▪ rentabilité des opérations de traitement de la paie, de l'administration des régimes de retraite et de l'infrastructure des systèmes</li> <li>▪ exactitude des paiements, du versement des impôts et de la perception des cotisations</li> </ul>	Section III, Rémunération de la fonction publique
Services gouvernementaux efficaces de télécommunications et d'informatique, permettant d'intégrer les solutions opérationnelles de gestion et de technologie de l'information (GI/TI), pour assurer la prestation électronique des services gouvernementaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ conception et élaboration, avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, d'une infrastructure fédérée pour le commerce électronique et la prestation des services électroniques dans l'ensemble du gouvernement</li> <li>▪ rentabilité des services électroniques de télécommunications, d'informatique et de gestion des applications pour le gouvernement</li> <li>▪ conformité aux normes de l'an 2000 des services centraux et communs de TPSGC et leadership exercé dans les solutions apportées aux problèmes pangouvernementaux dictés par l'impératif opérationnel de conformité à l'an 2000</li> </ul>	Section III, Services communs de GI/TI; Section IV, An 2000
Services d'expertise-conseil et de vérification permettant d'améliorer le fonctionnement et la gestion du secteur public	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ compétences et produits d'expertise-conseil et de vérification offerts aux institutions fédérales et aux organismes</li> </ul>	Section III, Conseils et Vérification Canada



Résultats à produire pour le grand public canadien	Indices confirmant les résultats	Section du rapport
Services de traduction, d'interprétation et de terminologie permettant au Parlement et au gouvernement du Canada d'exercer leurs activités dans les deux langues officielles, ainsi que dans d'autres langues, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ rentabilité et qualité des services de traduction et d'interprétation</li> <li>▪ normalisation et accessibilité de la terminologie diffusée dans la fonction publique fédérale dans les deux langues officielles</li> </ul>	Section III, Bureau de la traduction
Services de communications permettant au grand public d'avoir facilement accès à l'information du gouvernement du Canada et de coordonner et d'appuyer les activités de communications du gouvernement et des autres paliers d'administration.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ accessibilité, pour le public, de l'information du gouvernement grâce aux services d'Info-Canada, le site Internet principal du Canada, au Programme des services de dépôt et aux programmes d'édition, notamment la <i>Gazette du Canada</i></li> <li>▪ efficacité, ponctualité et valeur ajoutée de la coordination et de l'achat des services de communications</li> </ul>	Section III, Services de coordination des communications

## Réalisations du rendement ministériel

Le Ministère a poursuivi ses quatre grandes stratégies en 1998-1999. Ces stratégies sont intimement liées et jouent un rôle prépondérant puisqu'elles soutiennent et raffermissent les processus administratifs du gouvernement. Le Ministère n'a négligé aucun effort pour :

Accroître le concours apporté au gouvernement en :

- ✓ s'efforçant d'assurer des services publics plus modernes et efficaces;
- ✓ relevant le défi de l'an 2000;
- ✓ créant des partenariats et des alliances stratégiques afin d'améliorer les services offerts au gouvernement.

Améliorer ses services en :

- ✓ permettant d'éliminer les obstacles dans la prestation des services intégrés;
- ✓ partageant les compétences et les outils pour réaliser des objectifs comme la mise en oeuvre du commerce électronique comme méthode privilégiée par le gouvernement pour exercer ses activités;
- ✓ adoptant d'autres méthodes pour la prestation des services.

Réaliser des économies et assurer l'efficacité dans toutes les opérations en :

- ✓ améliorant dans l'ensemble la gestion des finances et les rapports financiers dans l'ensemble du gouvernement;
- ✓ travaillant en partenariat dans toute la fonction publique et avec les différents paliers de gouvernement afin de réduire les coûts et d'améliorer les services;
- ✓ apportant des changements à ses processus opérationnels, à ses systèmes, à ses activités et à ses opérations pour en accroître l'efficacité.

Bâtir un effectif plus souple et mieux adapté aux besoins de renouvellement du Ministère en :

- ✓ se faisant le maître d'oeuvre des groupes d'apprentissage dans l'ensemble du gouvernement, pour mettre au point des stratégies et des profils d'apprentissage à l'intention des cadres intermédiaires de la fonction publique;
- ✓ collaborant avec les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux afin d'établir des programmes de perfectionnement et d'agrément professionnels pour certaines activités.

# Rendement des secteurs d'activité - Programme des services gouvernementaux

## Services immobiliers

### Objectif

*Soutenir le gouvernement et les clients au chapitre de l'exécution de programmes en fournissant des conseils spécialisés et toute une gamme de services immobiliers selon le régime de la rémunération des services et en gérant un portefeuille diversifié d'immeubles à usage de bureaux et d'immeubles à usage général ainsi que d'autres biens dont le ministre est responsable, de façon à fournir des locaux appropriés et des services à valeur ajoutée connexes, y compris des conseils stratégiques aux locataires fédéraux, aux clients et aux autres utilisateurs de biens, et en optimisant les investissements du gouvernement fédéral dans les biens.*

### Description

Le secteur d'activité des Services immobiliers (SI) est axé sur deux fonctions principales : la gestion des biens immobiliers et les services immobiliers. Financés par un crédit net approuvé, les SI assument à titre de gardien la direction et l'intendance des immeubles fédéraux à bureaux et des installations d'utilisation commune, ainsi que de différents ouvrages d'ingénierie (par exemple, ponts et barrages). Dans le cadre de cette fonction, les SI offrent un milieu de travail productif à quelque 160 000 fonctionnaires fédéraux (plus de 100 ministères et organismes) et gèrent un stock de locaux d'une superficie d'environ 6 millions de mètres carrés, financé par un crédit annuel net de près de 1,3 milliard de dollars. Ce stock comprend entre autres des trésors nationaux, tels la Cité parlementaire et de nombreux édifices patrimoniaux répartis dans l'ensemble du Canada. Dans leur rôle de gardien, les SI administrent également, au nom du gouvernement fédéral, les paiements tenant lieu d'impôts et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, qui s'occupe de l'aliénation des immeubles dont le gouvernement n'a plus besoin.

Le secteur des SI fournit aussi des services immobiliers spécialisés et à valeur ajoutée d'ordre technique et professionnel (notamment dans les domaines de l'architecture et du génie, de l'immobilier et de la gestion des immeubles et des installations) aux autres ministères et organismes. Ces services sont entièrement facultatifs, offerts contre rémunération à des tarifs comparables à ceux du marché et gérés par l'entremise du Fonds renouvelable des services immobiliers.

## Réalisations pour 1998-1999

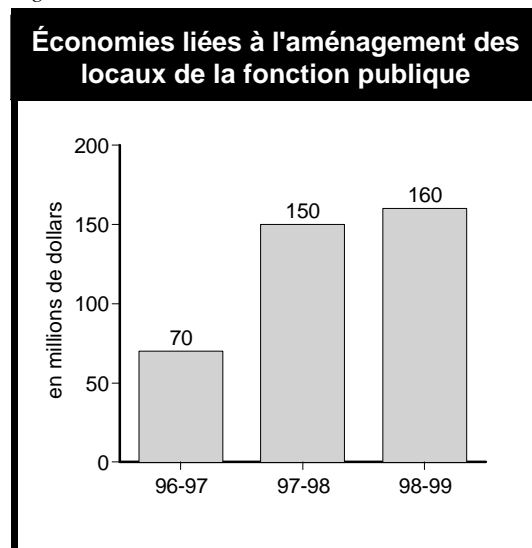
**Satisfaction de la clientèle :** Les SI s'engagent à donner aux clients des conseils spécialisés et à leur offrir un éventail complet de services. Pour nous acquitter de cet engagement avec compétence, nous avons mis en place un réseau d'unités de service à la clientèle (USC) spécialisées, qui sont installées dans les bureaux des clients dans toute la mesure du possible et qui sont secondées par des centres d'expertise. Nos USC régionales et nationales sont des plaques tournantes : fonctionnant selon le principe du guichet unique, elles offrent un large éventail de services immobiliers. À l'heure actuelle, huit des quatorze USC nationales sont installées dans les bureaux de leurs clients.

Nous offrons à nos clients des environnements de travail productifs, adaptés aux besoins de leur organisme et de leurs employés. Dans le cadre de notre projet d'aménagement novateur des bureaux, nous aidons notre clientèle de ministères à réaliser le potentiel des environnements de travail afin d'appuyer les employés et d'optimiser les locaux. Depuis 1996, nous avons mis au point dix sites novateurs pour faire la démonstration de principes d'aménagement comme les zones de travail en équipe, les centres de planification, les coins tranquilles, les services de soutien partagés localement et les systèmes intégrés de communication de la voix, des données et des images et de gestion des immeubles « intelligents ». Ces sites ont suscité un intérêt considérable auprès des autres paliers de gouvernement et dans le secteur privé. De plus, ils démontrent qu'il est possible d'aménager des locaux agréables et productifs tout en économisant, en réduisant la superficie nécessaire à chaque employé pour la porter de 23 m<sup>2</sup> à 16 m<sup>2</sup>.

**Rendement financier :** Les SI ont réalisé des économies considérables pour les Canadiens, en réduisant les frais d'aménagement des locaux de la fonction publique grâce à la compression de la superficie et à d'autres mesures d'économie. Comme l'indique la figure 2, ces économies, qui n'ont pas cessé d'augmenter depuis trois ans, ont atteint 160 millions de dollars en 1998-1999. Les économies annuelles devraient se maintenir à ce niveau dans les années à venir. Nous avons pris l'engagement de réaliser un excédent d'exploitation de 20,9 millions de dollars en 1998-1999 et de 17,8 millions de dollars pour chacune des années ultérieures dans le cadre de notre Fonds renouvelable pour l'aliénation des biens immobiliers. En 1998-1999, le produit net des opérations de vente s'est élevé à 24,8 millions de dollars.

*Depuis 1996, les SI ont mis au point dix sites de démonstration novateurs aménagés selon différentes formules et dotés de systèmes intégrés pour la communication de la voix, des données et des images et pour la gestion des immeubles. C'est ainsi que nous avons adopté le principe des immeubles « intelligents ».*

Figure 2



Durant l'exercice 1998-1999, les SI ont apporté des changements opérationnels considérables, qui ont notamment consisté à transférer, au secteur privé, 465 employés et le fonctionnement et l'entretien d'environ 387 immeubles.

Les SI soumettent à des essais, pour un important ministère, le principe du remboursement intégral des locaux selon les prix du marché. Nous entrons dans la deuxième année de l'accord conclu à ce titre avec Développement des ressources humaines Canada et nous sommes en train de conclure un accord avec la nouvelle Agence canadienne des douanes et du revenu.

**Maintien de l'intégrité des biens :** Les SI ont continué de progresser dans leur rôle de conseiller immobilier stratégique auprès du gouvernement. Nous avons accompli des progrès énormes en conseillant les autres ministères qui assument la responsabilité de la garde d'immeubles pour des problèmes horizontaux comme la conformité de leurs installations aux normes de l'an 2000, les stratégies en matière de développement durable et la gestion du portefeuille immobilier. Nous avons aussi joué le rôle de partenaire à part entière dans un projet encadré par le Secrétariat du Conseil du Trésor et visant à permettre au gouvernement d'aliéner plus rapidement ses biens immobiliers excédentaires.

***Nous intégrons les principes du développement durable dans toutes nos activités.***

Afin de nous acquitter de notre engagement permanent qui consiste à assurer la santé, la sécurité et la protection des employés, nous avons mis au point, pour TPSGC, le Cadre de santé et de sécurité qui décrit clairement les fonctions et les obligations de compte rendu. Nous avons aussi établi des procédures visant à améliorer la qualité des données, de même que des méthodes d'enquête et des processus d'établissement de rapports.

Le maintien de l'intégrité des biens consiste notamment à intégrer les principes du développement durable dans toutes nos activités. Voilà pourquoi les SI se sont dotés d'un système complet de gestion de l'environnement, afin de veiller à la réalisation des objectifs environnementaux. Effectivement, le Commissaire du développement durable a fait observer que « TPSGC a offert l'examen quantitatif le plus détaillé des aspects environnementaux des opérations parmi tous les ministères ». Nous avons continué d'écologiser nos opérations en appliquant un principe de prévention de la pollution afin de respecter rigoureusement ou largement les exigences des lois et des politiques en vigueur. Pour de plus amples renseignements sur nos activités dans le domaine du développement durable, veuillez consulter la section IV.

**Repositionnement par rapport au secteur privé, aux provinces et aux territoires :** Les SI ont progressé dans leur rôle essentiel de conseiller immobilier stratégique auprès du gouvernement et ont mis en oeuvre d'autres formes de prestation de services avec le secteur privé, les provinces et les territoires.

Les SI continuent d'administrer des contrats fondés sur le rendement, représentant plus de 174 millions de dollars par an et conclus avec Brookfield LePage Johnson Controls Ltd. (BLJC). BLJC assure désormais la majorité des services de gestion des immeubles et des installations dans près de 300 immeubles appartenant à l'État. Nous avons aussi créé, avec la British Columbia Buildings Corporation, un partenariat dans le cadre duquel on profite de la présence plus vaste et des infrastructures de gestion immobilière plus importantes de cette société dans les petites collectivités et les zones rurales. Nous avons également conclu un accord analogue avec le gouvernement de la Saskatchewan. Ces accords de partenariat permettent de réaliser, pour les contribuables, des économies annuelles de plus de 18 millions de dollars.

<b>Services immobiliers 1998-1999</b>			
	<i>(en millions de dollars)</i>		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
<b>SECTEUR D'ACTIVITÉ DES LOCAUX ET BIENS FÉDÉRAUX</b>			
▪ <b>Crédits de fonctionnement, en capital et législatifs</b>			
Dépenses brutes	1,503.8	1,688.5	<b>1,662.7</b>
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	245.9	304.3	<b>310.3</b>
<b>TOTAL DES LOCAUX ET BIENS FÉDÉRAUX</b>	<b>1,257.9</b>	<b>1,384.2</b>	<b>1,352.4</b>
<b>SECTEUR D'ACTIVITÉ DES SERVICES</b>			
▪ <b>Fonds renouvelable des Services immobiliers</b>			
Dépenses brutes	2,063.2	2,063.2	<b>2,374.0</b>
Moins: Recettes	2,061.1	2,061.1	<b>2,342.2</b>
Ressources nettes (fournies) utilisées	2.1	2.1	<b>31.8</b>
▪ <b>Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers</b>			
Dépenses brutes	6.8	6.8	<b>4.0</b>
Moins : Recettes	27.7	27.7	<b>27.8</b>
Ressources nettes (fournies) utilisées	(20.9)	(20.9)	<b>(23.8)</b>
<b>TOTAL DES SERVICES</b>	<b>(18.8)</b>	<b>(18.8)</b>	<b>8.0</b>
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	<b>1,239.1</b>	<b>1,365.4</b>	<b>1,360.4</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

## Service des approvisionnements

### Objectif

*Fournir aux ministères fédéraux des services communs de qualité en matière d'acquisition et d'aliénation.*

### Description

Le volet des Approvisionnements fournit des services communs d'acquisition de biens et de services pour le gouvernement fédéral. Il gère le processus d'acquisition en aidant les ministères clients à définir leurs besoins, en lançant des appels d'offres, en évaluant et en choisissant les soumissions, ainsi qu'en négociant et en gérant des marchés. Il offre également des services auxiliaires, notamment la réalisation d'études de marché pour déterminer les produits offerts par les fournisseurs, la planification de produits, la réalisation d'études sur les méthodes d'approvisionnement, la tenue à jour de bases de données statistiques et d'outils servant à la production de rapports, l'établissement de cadres stratégiques, l'examen et la publication de politiques ainsi que l'entretien de l'infrastructure technologique qui sert de soutien aux fonctions électroniques utilisées pour les acquisitions. Il assume aussi la responsabilité de tous les aspects des grands projets de l'État liés aux acquisitions.

Ce secteur se charge aussi des activités spécialisées suivantes : inspections maritimes et services techniques; soutien de l'analyse des coûts; gestion des biens de production de l'État; services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel à l'intention de TPSGC et de l'industrie; élaboration et mise à jour de normes d'application générale et services d'évaluation de la conformité; gestion des biens saisis (à la suite d'un crime); service central de transport de marchandises, services de gestion de voyages et de déménagement d'articles de ménage et, enfin, services de consultation en matière de transport.

Le volet de la Distribution des biens de la Couronne (DBC) fournit des services d'aliénation à tous les ministères et organismes fédéraux. Les méthodes d'aliénation des biens comprennent la vente, le transfert, l'échange, la donation, la location, le prêt et la destruction. Les ministères clients reçoivent la totalité du produit net des ventes des biens excédentaires (le produit brut moins les frais de vente directe et les commissions), sauf dans le cas des biens saisis.

## Réalisations pour 1998-1999

**Réduction des coûts :** Depuis quelques années, le Service des approvisionnements (SA) réalise un certain nombre de projets visant à réduire les coûts et à accroître l'efficacité. Grâce à ces projets, on continue de réduire les coûts, comme l'indique la figure 3, qui montre que les frais généraux par tranche de 100 dollars de volume d'activités ont baissé de plus du tiers depuis 1994-1995, pour passer de 1,10 dollar en 1994-1995 à 0,69 dollar en 1998-1999.

**Information et services :** Le SA continue d'améliorer les services qu'il offre aux fournisseurs grâce au Centre d'information de Contrats Canada. Ce centre est la plaque tournante des services offerts par Contrats Canada, réseau d'information constitué de 23 ministères et organismes.

En 1998-1999, nous avons tenu 264 séminaires partout au Canada afin d'expliquer, aux milieux d'affaires, le mode de fonctionnement du processus de passation des marchés du gouvernement fédéral. Ces séminaires ont porté sur des thèmes comme la préparation de propositions efficaces et les marchés relatifs aux services, aux biens et à l'immobilier. Vingt-et-un de ces séminaires ont été présentés à des entreprises autochtones. Le nombre de marchés attribués aux petites entreprises continue de progresser : comme l'indique la figure 4, 71 % des marchés ont été attribués à de petites entreprises durant l'exercice 1998-1999.

**An 2000 :** Le SA a mis sur pied le Bureau des achats pour l'an 2000 afin d'assurer le traitement prioritaire des demandes de conversion de systèmes, de services professionnels et de renouvellement des infrastructures. En 1998-1999, nous avons attribué à sept entreprises, des contrats comportant une garantie de volume de 100 millions de dollars pour la prestation de services de conversion des systèmes essentiels à la mission du gouvernement et des ministères. En date de juin 1999, ce bureau avait attribué des contrats totalisant environ 188 millions de dollars au nom de 28 ministères, organismes et sociétés d'État. Nous avons aussi institué un processus d'achat distinct pour les besoins non essentiels à la mission dans le cadre de la conversion à l'an 2000 et nous avons appuyé différentes activités se rapportant au Groupe national de planification de contingence pour le Canada.

Figure 3

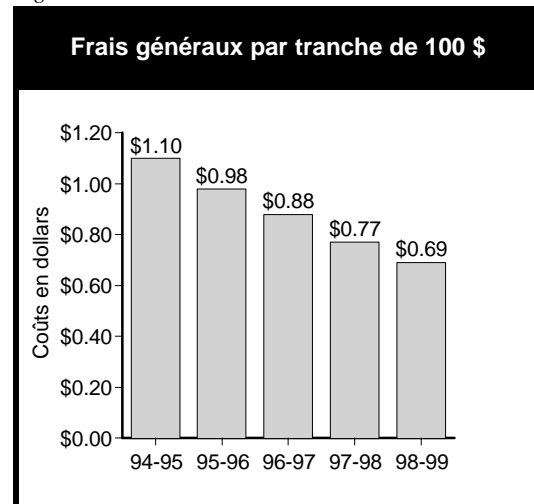
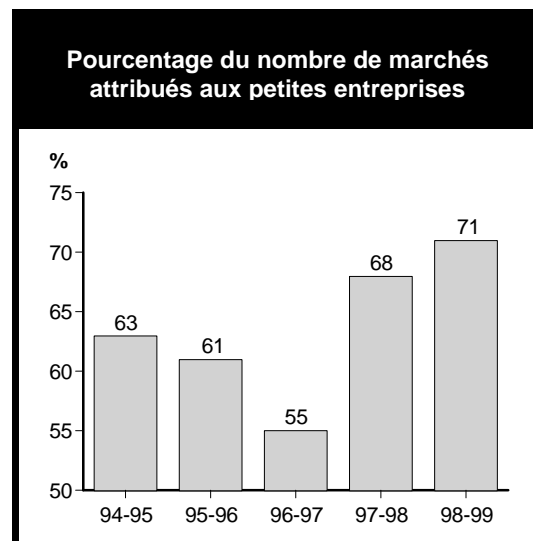


Figure 4





**Programme de formation des Autochtones :** Le SA a lancé trois projets pilotes afin d'encourager les membres de la communauté autochtone du Canada à participer à des activités visant à accroître leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine des achats. En novembre 1998, cinq jeunes Autochtones ont pris part à un projet pilote prévoyant des stages à leur intention. Dans le cadre d'un autre projet pilote, lancé pour encourager les Autochtones à participer aux cours offerts par le gouvernement fédéral dans le domaine des achats, nous avons donné une formation à 34 Autochtones sélectionnés par l'Assemblée des Chefs du Manitoba. À partir de l'exercice 1999-2000, dans le cadre d'un troisième projet pilote, on fera appel à un certain nombre de spécialistes pour aider les organismes autochtones à répondre à leurs besoins dans le domaine des achats.

**Système de gestion de l'environnement :** Le SA a continué d'offrir l'homologation du Système de gestion de l'environnement dans le cadre de la norme 14001 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Le processus d'homologation s'est révélé un moyen efficace et viable qui permet de confirmer la qualité de la régie environnementale et l'exécution des obligations de compte rendu en matière d'environnement. Nous avons homologué deux entreprises en 1998-1999, et plusieurs autres sont en voie de l'être.

**Achats axés sur les avantages (AAA) :** Dans le cadre de la réforme des achats, nous avons mis au point le principe des AAA afin de corriger les risques propres aux grands projets de TI : retards, suppléments de coûts et solutions démodées au moment où elles sont appliquées. Les AAA ont évolué et représentent aujourd'hui la solution proposée par le gouvernement fédéral pour corriger les difficultés systémiques que comportent les projets d'achat complexes et très risqués, quelle que soit leur envergure. Pour appliquer le principe des AAA, on doit définir les résultats et proposer une solution dans laquelle le processus d'achat n'est qu'un élément d'un programme de planification beaucoup plus vaste. Pour permettre de réaliser ce processus, nous avons mis sur pied le Centre d'excellence des AAA et lancé une série de projets visant à améliorer la gestion des opérations d'achat complexes au gouvernement fédéral. Conformément au plan opérationnel des AAA, nous avons offert, sur le thème des AAA, vingt séances de formation, auxquelles ont participé plus de 300 personnes d'un océan à l'autre.

**Renouvellement et amélioration des processus d'achat :** Nous avons restructuré les processus d'achat afin de rationaliser la gestion et d'améliorer la mesure du rendement organisationnel et les rapports établis à ce sujet. Nous avons, entre autres avantages, mis au point un processus sur les conseils pratiques, des profils de compétences et un modèle d'apprentissage visant à s'assurer qu'on dispose des compétences voulues lorsqu'on lance des projets.

**Gestion de projets :** Le SA a participé à des réunions du secteur privé et du gouvernement pour discuter de la gestion des projets et du rendement dans le respect des budgets et des calendriers. Dans la foulée de ces discussions, l'Office des normes générales du Canada a approuvé la révision de la *Norme sur la gestion du rendement des projets*.

<b>Service des approvisionnements 1998-1999</b>			
	<i>(en millions de dollars)</i>		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	115.1	138.1	<b>137.0</b>
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	16.3	25.8	<b>25.4</b>
Dépenses nettes	98.8	112.3	<b>111.6</b>
▪ <b>Fonds renouvelable des services optionnels</b>			
Dépenses brutes	70.5	70.5	<b>66.4</b>
Moins : Recettes	70.6	70.6	<b>66.3</b>
Ressources nettes (fournies) utilisées	(0.1)	(0.1)	<b>0.1</b>
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	<b>98.7</b>	<b>112.2</b>	<b>111.7</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

## Receveur général

### Objectif

*Gérer les activités liées au Trésor fédéral, notamment émettre les paiements du receveur général pour les principaux programmes du gouvernement, tenir les Comptes du Canada et produire les états financiers du gouvernement.*

### Description

Le secteur d'activité du Receveur général comprend les fonctions suivantes : réception, transfert, garde, décaissement, rapprochement et surveillance des fonds publics pour le gouvernement du Canada. Il émet les paiements du receveur général, rembourse et valide ces effets ainsi que les mandats d'assurance-emploi. Il tient les Comptes du Canada et fournit des rapports provisoires, prépare les Comptes publics du Canada et tient le système de comptabilité central à jour. Du fait des activités précitées, le receveur général fournit aux ministères et organismes des services financiers facultatifs connexes.

### Réalisations pour 1998-1999

En 1998-1999, le secteur d'activité du Receveur général a traité des opérations financières totalisant plus de 1,1 trillion de dollars et a émis environ 199 millions de paiements au nom du gouvernement du Canada.

***Gestion des Comptes du Canada :*** La Gestion des comptes du Canada, les « registres comptables du gouvernement », et la production des *Comptes publics du Canada*, chaque année, constituent les tâches permanentes les plus importantes du receveur général du Canada. Les Comptes du Canada sont les registres centralisés qui établissent le résumé des opérations financières de l'ensemble des ministères et des organismes fédéraux. Les *Comptes publics du Canada* constituent un rapport préparé chaque année par le receveur général et renfermant les états financiers vérifiés du gouvernement. Ces états financiers visent à présenter l'information qui permet aux parlementaires et aux Canadiens de comprendre et d'évaluer dans l'ensemble la nature et l'importance des activités et des ressources financières du gouvernement. Les *Comptes publics* sont préparés à partir des données reproduites dans les Comptes du Canada et des registres ministériels plus détaillés. Les *Comptes publics du Canada* pour 1998-1999 seront déposés à la Chambre des communes en octobre 1999.

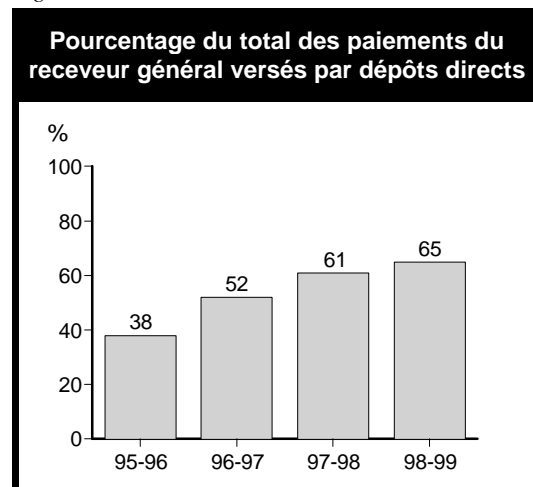
***Amélioration de la gestion financière au gouvernement :*** En 1998-1999, nous avons prêté notre concours à la mise en oeuvre de la Stratégie d'information financière (SIF), projet conjoint du Secrétariat du Conseil du Trésor et de TPSGC pour améliorer la gestion des finances et les rapports financiers du gouvernement du Canada. Dans le cadre de la SIF, le gouvernement adopte le principe de la comptabilité d'exercice pour pouvoir comptabiliser le coût véritable des programmes et améliorer les comptes rendus. Une nouvelle infrastructure informatisée remplacera le système comptable démodé. Lorsque ce projet sera réalisé, plus de 60 systèmes financiers

différents éparpillés dans l'ensemble des ministères auront été remplacés et seront regroupés en sept systèmes nouveaux que se partageront les ministères. Nous avons terminé le développement de la série des systèmes centraux de la SIF qui remplacera le Système de comptabilité central et qui soutiendra les nouveaux systèmes financiers ministériels. Un projet pilote réalisé avec Revenu Canada en septembre 1998 a permis de démontrer que la série de systèmes centraux de la SIF et les Systèmes financiers ministériels communs peuvent traiter les opérations financières conformément aux cadres de contrôle de la SIF du Conseil du Trésor et du receveur général. Nous avons aussi modifié le Système normalisé des paiements afin de permettre à 14 ministères de mettre en oeuvre la SIF en 1999-2000. La SIF ne sera pas entièrement mise en oeuvre avant le 1<sup>er</sup> avril 2001; ce délai vise à donner aux ministères une certaine latitude dans l'étalement des politiques sur la comptabilité d'exercice.

**Amélioration des services et des économies :** Notre Programme de dépôt direct, qui permet de distribuer électroniquement les paiements du gouvernement, a continué de progresser en 1998-1999 : il est passé de 61 % à 65 % environ

du total des paiements du receveur général (figure 5). En utilisant le dépôt direct plutôt que le chèque, les Canadiens peuvent compter sur une méthode plus sûre, fiable et pratique pour la réception de leurs paiements. Chaque paiement par dépôt direct permet au contribuable d'économiser environ 50 cents en frais d'affranchissement, de papier et de gestion bancaire. Le total des économies réalisées en 1998-1999 s'est établi à 55 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 4,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. À la différence du chèque, le dépôt direct ne nécessite pas d'imprimé, de sorte qu'on réalise également des économies environnementales, soit environ 1,9 million de kilogrammes de papier sur l'ensemble d'une année.

Figure 5



Il va de soi que les chèques imprimés que nous produisons doivent continuer de représenter un moyen de paiement sûr. Grâce à nos efforts dans ce domaine, le chèque du receveur général a fait la manchette en 1998-1999, puisque nous avons conçu et mis à l'essai le prototype d'une nouvelle version qui comporte des fonctions de sécurité améliorées et les éléments de la conception du Programme de coordination de l'image de marque du gouvernement fédéral.

Dans le cadre des efforts que nous ne cessons de consacrer à l'amélioration des services et des économies, nous avons généralisé la perception électronique des recettes. Ainsi, les paiements électroniques versés au gouvernement ont augmenté pour passer de 15 milliards de dollars en 1995-1996 à 35 milliards de dollars en 1998-1999. Les paiements par carte de crédit destinés au gouvernement ont eux aussi progressé pour passer de 100 millions de dollars à 182 millions au cours de la même période.

**Travail en partenariat :** Les partenariats constituent une méthode nouvelle grâce à laquelle le gouvernement peut exercer ses activités. La volonté d'assainir la gestion de l'État oblige à travailler en partenariat, non seulement dans l'ensemble de la fonction publique, mais aussi entre les différents paliers de gouvernement, afin de réduire les coûts et d'améliorer les services pour le grand public canadien. Conformément à cette volonté, nous avons, en collaboration avec Revenu Canada et Développement des ressources humaines Canada, regroupé les paiements fédéraux versés aux Canadiens et ceux qui sont émis par les provinces et les territoires. En 1998-1999, nous avons conclu des accords visant à regrouper les paiements de sécurité de la vieillesse avec les prestations versées par la Nouvelle-Écosse et les Territoires du Nord-Ouest. Ce projet permet de réaliser des économies, d'améliorer les services et de répondre aux préoccupations exprimées par les Canadiens à propos du recouplement inutile des activités exercées par les différents paliers de gouvernement.

**An 2000 :** Le receveur général s'en remet massivement aux systèmes informatisés, aux centres de services automatisés et aux télécommunications. Tous ces systèmes sont vulnérables au problème de l'an 2000. En 1998-1999, nous n'avons négligé aucun effort pour assurer harmonieusement, dans l'ensemble du gouvernement, les services essentiels à la mission du gouvernement et faisant rejaillir des avantages considérables pour les Canadiens. Grâce à ces efforts, on a soumis à des essais les systèmes de paiement, qui sont conformes aux normes de l'an 2000. Tous les éléments essentiels des infrastructures ont été testés minutieusement, et nous avons soumis à des essais fructueux nos interfaces avec les institutions financières pour nous assurer qu'on pourra continuer d'échanger l'information sur les dépôts directs. Les interfaces avec les ministères ont été testées avec succès pour les paiements versés dans le cadre des grands programmes; les essais se poursuivent pour les paiements versés dans le cadre des autres programmes. Enfin, nous avons mis au point des plans détaillés de mesures d'urgence. Pour de plus amples renseignements sur la préparation à l'an 2000 et des détails sur les plans de mesures d'urgence, veuillez consulter la page d'information sur l'an 2000 du receveur général, dont voici les coordonnées : <http://w3.pwgsc.gc.ca/text/y2k-f.html>.

**Notre Direction du contrôle du remboursement des chèques a été homologuée selon la norme ISO 9002, ce qui confirme qu'elle contrôle parfaitement tous les processus de surveillance, de contrôle et de maintien de la qualité des services.**

### Receveur général 1998-1999

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	124.4	130.7	124.8
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	23.3	25.6	26.6
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	101.1	105.1	98.2

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## Rémunération de la fonction publique

### Objectif

*Fournir des services communs caractérisés par la rentabilité, la rigueur et la rapidité d'exécution, notamment effectuer des paiements et traiter des comptes, dans le cadre de l'administration de la paie, des avantages sociaux et des régimes de pension.*

### Description

La Rémunération de la fonction publique se charge d'administrer les processus de paie et de pension du gouvernement, notamment de mettre au point et d'entretenir des systèmes informatiques ainsi qu'une infrastructure nationale de bureaux de services afin de permettre aux ministères d'administrer la paie et les avantages sociaux conformément aux conventions collectives et aux politiques en matière de rémunération établies par le Conseil du Trésor et aux fins de l'administration de la *Loi sur la pension de la fonction publique*. Ce secteur d'activité offre également des services spécialisés relatifs aux pensions au ministère de la Défense nationale et à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'administration de leurs régimes.

### Réalisations pour 1998-1999

**Prestation des services :** Les réalisations exposées ci-après en ce qui concerne la rémunération de la fonction publique ne doivent pas faire ombre au fait que notre plus grande réalisation représente aussi notre principale responsabilité permanente : émettre les paiements, pour les montants exacts et dans les délais prévus, pour plus de 224 000 comptes de paie et quelque 216 000 rentiers, tout en assurant l'exactitude du versement des impôts et de la perception des cotisations. En 1998-1999, le volet de la paie de ce secteur d'activité a perçu et versé 3,15 milliards de dollars en impôts fédéraux pour le compte de Revenu Canada; notre volet des pensions a perçu et versé encore 968 millions de dollars. Nous avons perçu 686 millions de dollars en cotisations auprès des fonctionnaires; cette somme a été portée au crédit du Compte des pensions de la fonction publique.

Nous sommes intervenus rapidement pour tenir compte des dispositions des 59 conventions collectives nouvelles négociées pendant l'exercice. Certaines de ces conventions, par exemple celles qui portent sur l'administration des systèmes informatiques (SI), comportent de nouvelles difficultés, en raison de leur complexité. À cause de ces nouvelles conventions, il a également fallu recalculer quelque 22 000 rentes et produire des paiements de rajustement rétroactifs. En plus de nous adapter à l'entrée en vigueur de ces nouvelles conventions collectives, nous avons appliqué, dans les délais, le nouveau Règlement sur le transfert des pensions.

Dans le cadre de notre volonté continue d'améliorer les services que nous offrons, nous avons prévu des moyens en direct pour permettre aux spécialistes de la paie et des avantages sociaux dans l'ensemble du gouvernement d'avoir plus facilement accès aux directives sur la rémunération

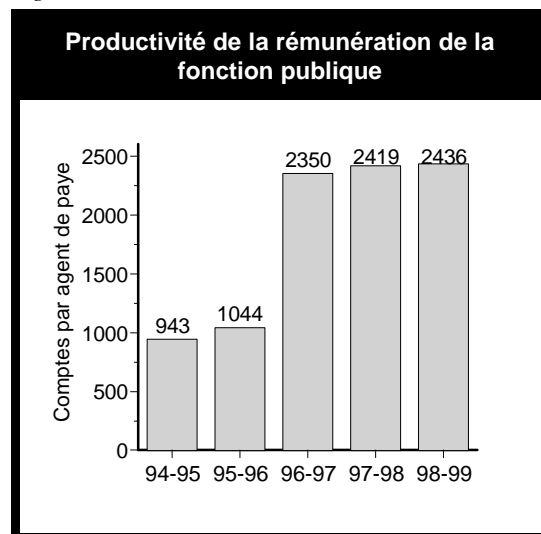
et à d'autres outils de référence clés. Nous avons aussi augmenté le nombre des opérateurs et utilisé des messages autosurveillés pour améliorer la qualité des services du centre téléphonique de la Direction des pensions. De plus, nous avons amorcé auprès des clients une vaste consultation visant à établir des priorités pour ce qui est des améliorations à apporter au système de paye.

**Soutien des projets et de la réforme du gouvernement :** En 1998-1999, le secteur d'activité de la Rémunération de la fonction publique a continué d'appuyer le gouvernement dans l'adoption de mécanismes portant sur d'autres modes de prestation des services (AMPS). Nous avons apporté notre concours en soutenant l'administration de la paye et des pensions des organismes dans le cadre des AMPS, dont la nouvelle agence Parcs Canada, qui a vu le jour officiellement le 21 décembre 1998. Les activités de planification ont consisté à collaborer avec les ministères clients, comme Revenu Canada, pour assurer une transition harmonieuse de la paye avec son nouveau statut d'agence et pour corriger des problèmes comme la transférabilité des pensions, dans les cas où ce nouveau statut donne lieu à une dérogation par rapport au Compte des pensions de la fonction publique.

En outre, nous n'avons négligé aucun effort pour appuyer et planifier d'autres projets pangouvernementaux portant sur les systèmes de rémunération et les impératifs de traitement, par exemple l'équité salariale, la Norme générale de classification, la Stratégie d'information financière et la réforme des pensions. Par exemple, les travaux de modernisation de l'infrastructure des pensions, en prévision de la *Loi sur la réforme des pensions* qui devrait être adoptée en 1999, vont bon train.

**Gains de productivité :** Comme l'indique la figure 6, malgré le surcroît de travail associé à l'adoption de modifications apportées aux règlements et aux nouvelles conventions collectives que nous avons évoquées ci-dessus, nous avons continué de réaliser des économies supplémentaires, en portant à un sommet sans précédent le ratio des comptes par agent de paye et de pensions. Si nous avons atteint ce sommet, c'est grâce à une initiative d'amélioration de la productivité que nous avons lancée en 1993-1994 et qui nous a permis, de pair avec la réduction de la taille de la fonction publique, de réaliser des gains d'efficience considérables. Nous avons ainsi pu réduire de moitié le nombre de nos points de service, qui est passé de 12 à 6, en plus de diminuer le nombre de commis à la paye, qui est passé de 351 à 92.

Figure 6



<b>Rémunération de la fonction publique 1998-1999</b>			
		<i>(en millions de dollars)</i>	
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	45.6	56.5	<b>56.4</b>
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	3.5	2.6	<b>2.5</b>
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	42.1	53.9	<b>53.9</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*



## Services communs de GI/TI

### Objectif

*Offrir des solutions d'entreprise intégrées pour la gestion et la technologie de l'information (GI/TI), afin de fournir les services de l'État par voie électronique.*

### Description

Le secteur d'activité des Services communs de GI/TI gère la réalisation de l'infrastructure commune de GI/TI et de commerce électronique, qui permet aux ministères et aux organismes fédéraux de participer à la prestation des services électroniques. Ce secteur exerce aussi un leadership en appuyant les projets gouvernementaux visant à résoudre les problèmes fondamentaux de GI/TI, par exemple l'impératif de continuité des activités en l'an 2000. Ce secteur offre les types suivants de services communs :

- Prestation de services électroniques — consiste à assurer des fonctions de commerce électronique et des solutions intégrées de GI/TI, pour transformer la réalisation traditionnelle des programmes grâce à la prestation de services électroniques axés sur la clientèle;
- Télécommunications — consiste à fournir des services de communication permettant le transfert de l'information du gouvernement;
- Informatique — consiste à assurer un environnement de postes de travail et d'ordinateurs unifiés, interexploitables et intégrant les applications, l'information et les outils informatiques;
- Gestion des applications — consiste à fournir et à intégrer des services pour les applications de soutien communes et les services pangouvernementaux.

*Les services communs de GI/TI permettent aux ministères de communiquer entre eux et avec les Canadiens.*

### Réalisations pour 1998-1999

**Brancher le gouvernement et les Canadiens :** Bien que nous soyons fiers des réalisations exposées ci-après dans le domaine des services communs de GI/TI, c'est sans doute de savoir que l'infrastructure et les services électroniques que nous offrons constituent des moyens significatifs d'établir des liens entre les ministères, dont TPSGC et le grand public canadien, que nous sommes le plus fiers. Grâce à ces moyens, on peut connaître les coordonnées des fonctionnaires et avoir accès à l'information relative aux programmes sur Internet, maintenir les systèmes essentiels permettant de suivre les comptes du gouvernement et de payer les pensionnés, donner accès en direct aux projets de marché,

appuyer le commerce électronique et offrir les services téléphoniques sans frais grâce auxquels les Canadiens et les Canadiennes peuvent « se rapprocher » du gouvernement, en appuyant sur les touches de leur clavier téléphonique.

**Gestion de la préparation à l'an 2000 :** Les Services communs de GI/TI encadrent les activités exercées par le Ministère pour se préparer à l'an 2000. Depuis 1996, nous nous efforçons d'assurer la conformité aux normes de l'an 2000 de tous les systèmes de TPSGC « essentiels à la mission du gouvernement », soit les 34 systèmes permettant d'offrir les principaux services au grand public canadien. Par conséquent, TPSGC a terminé la conversion de ces systèmes en décembre 1998 et est à jour pour ce qui est de les faire homologuer à titre de systèmes conformes aux normes de l'an 2000. Pour plus de renseignements sur les activités de l'an 2000, prière de se reporter à la Section IV.

**Prestation économique des services électroniques pour le gouvernement :** Les services communs de GI/TI constituent un ensemble de services qui permettent aux ministères de communiquer entre eux et avec les Canadiens. En 1998-1999, nous avons :

- ❑ **réalisé des économies pour les Canadiens**, en réduisant d'environ 12,5 millions de dollars par an, en collaboration avec des entreprises de télécommunications du secteur privé, les coûts consacrés par le gouvernement fédéral à son réseau interurbain de téléphone et de télécopie. En faisant appel à la concurrence, nous avons pu réduire de moitié les frais du service téléphonique interurbain, diminuer de presque deux tiers le coût des services téléphoniques sans frais et comprimer les frais de téléconférences pour réaliser d'autres économies annuelles supérieures à 10 millions de dollars.
- ❑ **fourni une plus grande largeur de bande à un coût inférieur**, puisque les besoins relatifs à l'utilisation de la largeur de bande continuent de connaître une croissance explosive, à une époque où le secteur public comme le secteur privé s'échangent électroniquement de plus en plus d'information. Nous avons fait appel à nos compétences dans le domaine du courtage pour profiter des technologies nouvelles et de la concurrence dans les secteurs des télécommunications et de la câblodistribution afin de réduire de 40 % le coût de la largeur de bande entre le début de 1997-1998 et la fin de 1998-1999. Ainsi, nos clients peuvent compter sur la capacité sans cesse croissante dont ils ont besoin, à des prix qui baissent constamment.
- ❑ **créé des solutions de réseau adaptées pour les clients du gouvernement**, grâce aux travaux que nous réalisons pour aider nos clients à concevoir, appliquer et gérer des solutions de réseau. En 1998-1999, Santé Canada nous a confié l'essentiel de la gestion de son réseau; Pêches et Océans Canada et dix autres ministères nous avaient déjà choisis pour gérer l'ensemble de leurs réseaux nationaux. En s'en remettant à nos compétences dans le domaine des réseaux, nos ministères clients peuvent se consacrer à la réalisation de leurs programmes.
- ❑ **offert au gouvernement des services de courrier électronique sans interruption**, grâce au système de messagerie électronique du gouvernement, qui est l'un des plus modernes dans le monde. Ce système permet aux utilisateurs au gouvernement d'envoyer des messages Internet ou selon le protocole X.400 à d'autres ministères et à des organismes externes, sans se préoccuper des différences entre les applications de courrier électronique. Ce

service représente aujourd'hui un outil indispensable pour la transmission de l'information à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement : le nombre de personnes qui ont utilisé ce service en 1998-1999 a progressé de 17 % par rapport à l'exercice précédent, et le volume des messages a augmenté de 92 %. Le trafic sur Internet (soit celui qui est généré par les utilisateurs à l'extérieur du gouvernement) représente 30 % du volume total.

***Infrastructure de commerce électronique et de prestation des services électroniques :***

Le secteur des Services communs de GI/TI fournit l'éventail de services suivants pour aider le gouvernement fédéral à traiter ses opérations et à fournir des services électroniquement.

- ❑ ***Notre service d'infrastructure de prestation électronique*** permet aux organismes de l'État et aux entreprises privées d'exercer leurs activités de manière pratique, en convertissant sur des supports différents l'information provenant des divers systèmes opérationnels. Notre infrastructure connaît beaucoup de succès, comme en témoigne l'accroissement constant de son utilisation : en trois ans, le nombre d'opérations électroniques effectuées chaque mois est passé de 5 000 à 160 000. À la fin de 1998-1999, notre clientèle regroupait 11 ministères et nous offrons 37 applications de commerce électronique distinctes. Les activités du receveur général permettant de gérer les registres financiers du gouvernement, de percevoir pour Industrie Canada des recettes non fiscales, de traiter les Obligations d'épargne du Canada et de transmettre l'information sur la paye à la Banque du Canada, de même que l'information sur les services de courses de taxi fournis aux clients, sont autant d'exemples des différentes activités que nous exerçons plus efficacement, grâce à l'électronique.
- ❑ ***Les services d'annuaires électroniques*** permettent de rendre accessibles des répertoires complets d'information sur les programmes de l'État, les députés et les fonctionnaires. La diffusion en direct de cette information à jour est utile à chacun, ce qui explique qu'on recevait, à la fin de 1998-1999, 45 000 demandes d'accès par jour pour ces annuaires.
- ❑ ***Notre service de gestion des applications et des clés sécuritaires*** permet d'effectuer en toute sécurité les opérations électroniques du gouvernement nécessaires aux activités opérationnelles et aux paiements par des moyens électroniques. La GRC a entériné les logiciels et les services que nous offrons pour permettre aux utilisateurs des ministères clients d'encrypter, de signer et de décrypter les messages et de vérifier les signatures avec simplicité et transparence. Grâce aux protocoles d'entente que nous avons conclus à cet égard avec 23 ministères clients à la fin de 1998-1999, ces derniers pourront se consacrer à la réalisation de leurs programmes et économiser 12 millions de dollars d'ici l'exercice 2000-2001.

**GI/TI - Services communs 1998-1999**

(en millions de dollars)

	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
▪ <b>Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique</b>			
Dépenses brutes	166.7	166.7	172.3
Moins : Recettes	166.3	166.3	165.7
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	0.4	0.4	6.6

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

## Conseils et Vérification Canada

### Objectif

*Contribuer de façon importante, par l'entremise des employés et au moyen des services fournis, à une meilleure gestion du secteur public et à l'amélioration des opérations au Canada et à l'étranger, et équilibrer les coûts de fonctionnement de Conseils et Vérification Canada et les recettes attribuables aux frais de services payés par les clients.*

### Description

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services de CVC peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux. CVC aide ses clients à donner un meilleur service en améliorant la gestion, les opérations et l'administration du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement. CVC met l'accent sur l'excellence du service à la clientèle et le partage des compétences du secteur public. Les services de vérification et les services connexes, fournis sur demande, comprennent les éléments suivants : projets spéciaux axés sur la gestion, examen d'assurance, soutien à la vérification interne, vérification des systèmes informatiques ainsi que services de vérification des coûts, des contributions et de contrôle. Les services de consultation, également offerts sur demande, comprennent les éléments suivants : évaluation de programme et examen opérationnel, gestion organisationnelle et gestion de programmes, gestion de projets, gestion de l'information, soutien des systèmes partagés, économie et réglementation, gestion de l'environnement, gestion de conflits et services de développement organisationnel, gestion financière, gestion et prestation de services innovatrices et services internationaux.

### Réalisations pour 1998-1999

*Concours apporté à l'amélioration de la gestion et des opérations du secteur public :* En réalisant ses nombreux projets d'expertise-conseil et de vérification auprès des ministères et des organismes clients, CVC s'est constitué une pépinière considérable de connaissances, de compétences et d'expérience liées à la gestion et aux opérations publiques. À titre d'organisme de l'État, CVC a pour principe de partager ces acquis le plus largement possible avec les gestionnaires du secteur public. Nous assurons cette diffusion grâce à nos services professionnels et à nos publications, en présentant des exposés à des conférences et au moyen d'ateliers, en participant à des projets partagés et horizontaux, en apportant un soutien aux organismes centraux et en élaborant de nouveaux produits et services adaptés aux besoins changeants des ministères. En donnant des conseils à ses clients, CVC établit également des liens, dans tous les cas possibles, avec les problèmes horizontaux que le gouvernement doit affronter.

CVC a mis des outils de gestion à la disposition des ministères pour les aider à offrir au grand public canadien des services meilleurs, voire plus économiques. Par exemple, CVC :

- ❑ a aidé de nombreux ministères à élaborer des stratégies en matière de développement durable;
- ❑ a appuyé le Bureau du projet An 2000 du Secrétariat du Conseil du Trésor et collaboré aux examens de concertation ponctuels des préparatifs des ministères pour l'an 2000, conformément aux exigences des organismes centraux;
- ❑ a collaboré avec le Secrétariat du Conseil du Trésor à la réalisation de l'examen des politiques sur l'Initiative des systèmes partagés;
- ❑ a réalisé des projets de gestion des risques pour différents clients et mis au point un outil de surveillance des risques opérationnels;
- ❑ a effectué des analyses et collaboré à la mise en oeuvre d'une série de nouveaux projets de régie, par exemple des accords de partenariat, des organismes de service spécial et des organismes constitués par des lois;
- ❑ a mis à la disposition des gestionnaires du gouvernement fédéral les outils qui leur permettront de s'adapter aux politiques nouvelles et d'appliquer ces politiques dans des secteurs comme le règlement des différends, le harcèlement et la gestion du rendement;
- ❑ a donné des conseils aux gestionnaires sur la mise en oeuvre d'initiatives importantes, par exemple la Norme générale de classification;
- ❑ a collaboré à la mise au point des processus budgétaires du nouveau territoire du Nunavut et a aidé les nouveaux ministères des Finances, de la Justice, de la Santé et de l'Éducation de ce territoire à se préparer à assumer leurs nouvelles responsabilités au 1<sup>er</sup> avril 1999.

En outre, CVC gère le Centre de soutien des systèmes partagés, qui permet aux ministères d'élaborer et de partager des systèmes communs dans l'ensemble du gouvernement, ce qui a pour effet de réduire le coût de ces systèmes. Nous avons aussi aidé les clients à appliquer une vision moderne de la fonction de contrôleur et à améliorer les processus de gestion des risques.

***Amélioration du service à la clientèle :*** CVC a mis au point des indicateurs pour la prestation des services et une méthode économique permettant de mesurer son rendement grâce à des listes de produits et de services de qualité pour les clients et au niveau de la fidélisation de la clientèle. Ces indicateurs permettront à CVC de connaître plus exactement les activités qui portent fruit, d'analyser leur rendement, de tirer des leçons des résultats obtenus et d'effectuer les améliorations nécessaires. CVC, ses clients et, ultimement, le grand public canadien profiteront de ces moyens perfectionnés, qui permettent de mesurer et d'améliorer le rendement afin d'appuyer les ministères clients.

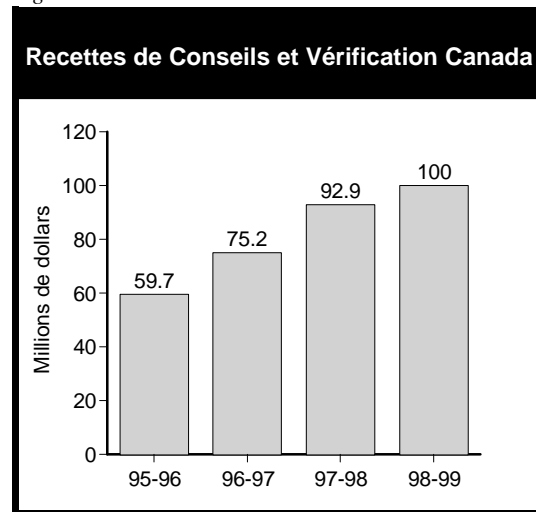
***Communications internes :*** CVC a mis au point un certain nombre de mesures visant à améliorer la gestion interne de l'information et de l'efficacité grâce à des projets comme le système de mémoire ministérielle en direct, qui comprend de l'information sur les projets et les clients, de même qu'à des « séances informelles » mensuelles visant à partager l'information sur les projets fructueux et sur les leçons apprises. Ces initiatives permettent à CVC d'appliquer un principe à

caractère plus interdisciplinaire; CVC peut ainsi améliorer les conseils et les services offerts à la clientèle. De plus, en utilisant la technologie pour créer des liens plus vigoureux et une meilleure circulation de l'information entre l'administration centrale et les régions, CVC a permis à ces dernières de réagir plus rapidement aux demandes locales de services. Dans les régions, les employés peuvent faire appel plus facilement aux compétences de l'administration centrale lorsqu'ils travaillent auprès des clients, et inversement.

**Autonomie financière :** Depuis cinq ans, CVC accomplit des progrès considérables en fait d'autonomie financière. Une productivité administrative et technologique accrue lui a permis d'économiser 2,7 millions de dollars en 1997-1998 et de réduire grandement ses frais généraux par rapport à 1994-1995. Un niveau élevé de satisfaction des clients, comme en témoignent des achats répétés, a contribué à réduire sensiblement ces frais et une efficacité accrue a permis à CVC de produire, au cours de cette période, des excédents d'exploitation modestes, notamment 2,1 millions de dollars en 1998-1999. Grâce à ces excédents, CVC peut réinvestir dans des solutions technologiques, perfectionner les compétences et amortir certains frais de premier établissement engagés au cours de nos premières années d'existence comme organisme de service spécial.

Les recettes de CVC ont augmenté pour passer de 59,7 millions de dollars en 1995-1996 à 100 millions de dollars en 1998-1999, comme l'indique la figure 7. Cette augmentation s'explique essentiellement par la participation de la petite et moyenne entreprise (PME) à nos projets. En 1998-1999, le secteur privé a exercé, pour le compte de CVC, des activités représentant 53 millions de dollars, dont 99 % correspondaient à des contrats avec la PME. En faisant participer la PME aux projets de CVC, nous favorisons les partenariats entre le secteur public et le secteur privé et nous permettons aux entreprises d'acquérir de précieuses connaissances sur les projets du gouvernement et sur l'environnement de l'État. CVC ne concurrence pas le secteur privé. Il favorise plutôt les partenariats entre ce secteur et le secteur public.

Figure 7



<b>Conseils et Vérification Canada 1998-1999</b>			
	<i>(en millions de dollars)</i>		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
▪ <b>Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada</b>			
Dépenses brutes	59.7	59.7	<b>97.3</b>
Moins : Recettes	60.8	60.8	<b>100.0</b>
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	(1.1)	(1.1)	<b>(2.7)</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

## Bureau de la traduction

### Objectif

*Fournir des produits et des services de traduction, d'interprétation et de terminologie efficaces et rentables au Parlement, aux tribunaux et aux ministères et organismes fédéraux, fournir ces produits et services sur demande aux autres administrations publiques du Canada et aux organisations internationales, et en arriver à un équilibre entre les coûts de fonctionnement du Bureau de la traduction d'une part, et les sommes provenant des crédits et des recettes générées par ces produits et services, d'autre part.*

### Description

Le Bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial en 1995. Les services de traduction (dans les deux langues officielles et dans plus de 100 autres langues) offerts aux autres ministères et organismes fédéraux sont facultatifs et fournis selon le principe du recouvrement des coûts. Le Bureau reçoit des crédits pour assurer des services d'interprétation et de traduction au Parlement et fournir à d'autres ministères et organismes fédéraux des services de terminologie et certains services d'interprétation de conférence. Il continue aussi d'uniformiser la terminologie utilisée au sein de la fonction publique fédérale.

### Réalisations pour 1998-1999

**Services de qualité :** Le Bureau fournit à ses clients des services de traduction, d'interprétation et de terminologie de qualité et économiques. C'est ce dont témoignent, en 1998-1999, un volume d'activités record et un sondage auprès de la clientèle, qui démontre qu'entre 87 % et 98 % des clients sont assez ou très satisfaits de nos services. Ce degré élevé de satisfaction s'explique essentiellement par le fait que nous sommes en mesure de travailler en étroite collaboration avec nos clients pour définir et respecter leurs besoins linguistiques particuliers.

***Le souci de la qualité est rentable : les sondages montrent que nos clients sont satisfaits des services que nous leur offrons.***

En 1998-1999, nous avons mis à jour TERMIUM®, notre base de données en direct de terminologie française et anglaise. Nous avons aussi terminé notre programme de distribution gratuite de TERMIUM® dans l'ensemble de la fonction publique. À la fin de 1998-1999, quelque 45 000 employés dans 78 ministères et organismes avaient accès à cet outil utile. En outre, pendant l'exercice, nous avons diffusé TERMIUMPlus®. En plus de comprendre une vaste base de données de termes français et anglais, ce nouveau produit est doté d'un volet de terminologie espagnole et de documents de référence comme *Le guide du rédacteur*, *The Canadian Style* et le *Lexique analogique*.



En nous tournant vers l'avenir, nous avons continué de travailler à l'étude sectorielle de l'industrie de la traduction au Canada. Nous nous attendons à ce que les résultats de cette étude nous permettent de façonner un principe global qui concourra à la croissance et à la viabilité de ce secteur d'activité.

**Amélioration de la productivité :** Dans le cadre d'un processus global de refonte et de changement, nous avons amélioré notre productivité interne, ce qui nous rapproche encore de notre objectif d'autonomie financière. Les résultats des sites pilotes dans le cadre de la mise à l'essai du nouveau modèle de circuit de travail sont prometteurs. Nous avons ainsi décidé d'étendre ce modèle à tous nos points de service.

Avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Syndicat des traducteurs, nous avons négocié un régime d'incitations financières, qui constitue un autre moyen d'améliorer la productivité. À cet égard, nous avons lancé, en décembre 1998, un projet pilote qui s'étend sur une durée de 16 mois. Jusqu'à maintenant, les résultats de ce projet sont positifs.

Pour compléter ces mesures, nous avons mis à niveau notre matériel et nos logiciels pour qu'ils soient plus compatibles avec les environnements des clients, ce qui nous permet de leur offrir des services plus efficaces et mieux adaptés. En outre, nous avons mis sur pied des laboratoires de technologies pour permettre de tester de nouveaux logiciels de traduction et de terminologie afin d'offrir à nos professionnels et à nos clients des outils et des services perfectionnés.

<b>Bureau de la traduction 1998-1999</b>			
	<i>(en millions de dollars)</i>		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	36.8	41.1	41.1
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	--	--	--
Dépenses nettes	36.8	41.1	41.1
▪ <b>Fonds renouvelable du Bureau de la traduction</b>			
Dépenses nettes	109.0	109.0	128.5
Moins : Recettes	99.8	99.8	125.9
Ressources nettes (fournies) utilisées	9.2	9.2	2.6
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	46.0	50.3	43.7

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

## Services de coordination des communications

### Objectif

*Contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral en matière de communications en harmonisant la présentation de l'information gouvernementale au Canada et offrir des services efficaces de soutien et de coordination en matière de communications aux ministères clients.*

### Description

Les services du secteur d'activité des Services de coordination des communications (SASCC) comprennent la coordination de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique, des services d'acquisition et de communication à valeur ajoutée, la gestion des publications, l'administration des droits d'auteur de la Couronne, la publication de la *Gazette du Canada*, le Programme des services de dépôt (PSD), le dépouillement des médias, Référence Canada, les services de centres d'appel, le site principal du Canada sur Internet, Publiservice et les services connexes de développement de sites Web.

***Nous aidons les députés et les employés fédéraux à consulter l'information indispensable à leurs fonctions. Nous vous invitons à visiter notre site Extranet : <http://publiservice.gc.ca>***

Ces services sont essentiels pour le gouvernement. Ils répondent à un besoin d'intérêt public ou constituent des services communs partagés par tous les communicateurs du gouvernement tout en s'adressant à des ministères clients particuliers (par exemple, services d'approvisionnement). De plus, ils contribuent à l'atteinte des objectifs plus vastes du gouvernement du Canada en matière de communications (par exemple, Référence Canada et le Programme des services de dépôt).

### Réalisations pour 1998-1999

Le SASCC a été créé à la fin de 1997 afin de répondre à un besoin en infrastructures de communications intégrées et aux préoccupations exprimées par le gouvernement à propos de l'efficacité de ses activités de communication et de l'effritement de la visibilité et de la présence du fédéral. En 1998-1999, nos réalisations sont le fruit des mesures que nous avons prises pour relever ce défi.

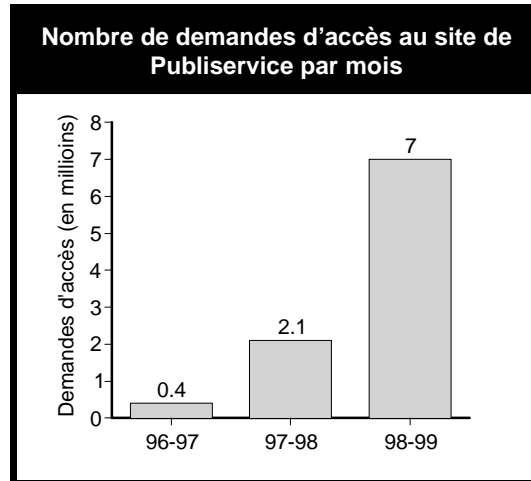
***À la recherche de renseignements sur un programme, un député ou un fonctionnaire ou d'une adresse Internet? Visitez le site suivant: <http://canada.gc.ca/directories>***

**Leadership du Ministère dans l'amélioration de la diffusion des messages du**

**gouvernement :** Le SASCC a amélioré la diffusion des messages du gouvernement, en jetant les bases de relations durables avec les ministères et les organismes centraux de l'État. Voici les activités qu'il a exercées dans ce domaine :

- ❑ Création d'une équipe avec Développement des ressources humaines Canada pour donner de l'information utile aux Canadiens habitant les zones rurales, grâce à des kiosques d'information.
- ❑ Coprésidence d'un comité interministériel qui a mis au point des recommandations pour des normes sur tous les sites Internet du gouvernement du Canada.
- ❑ Mise au point d'un processus intégré pour prévoir, dans l'ensemble du gouvernement, les besoins en publicité et en sondage de l'opinion publique.
- ❑ Gestion de Publiservice, site Extranet principal du gouvernement permettant de diffuser l'information en direct parmi les employés du gouvernement fédéral sur les programmes et les politiques de l'État et sur les perspectives d'emploi. Ce site connaît beaucoup de succès, comme l'indique son utilisation, qui n'a pas cessé de s'accroître de façon spectaculaire, pour atteindre en moyenne un peu plus de sept millions de demandes d'accès par mois en 1998-1999, comme l'illustre la figure 8.

Figure 8:



**Accès du public à l'information du gouvernement :** Un des principaux aspects de notre activité consiste à offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des moyens faciles et économiques d'accès selon le principe du guichet unique à l'information portant sur leur gouvernement.

- ❑ **Nous gérons le site Internet principal du gouvernement du Canada :** Ce site permet aux Canadiens d'avoir accès à une vaste information sur le gouvernement. En 1998-1999, nous avons achevé la première phase d'un projet de réaménagement visant à simplifier l'accès à ce site. La figure 9 indique que les résultats sont fructueux, puisque l'utilisation a atteint en moyenne presque 5,8 millions de demandes d'accès par mois.
- ❑ **1 800 O-Canada :** Nous avons lancé ce numéro de téléphone sans frais facile à retenir, afin de permettre au gouvernement de s'acquitter de son engagement, qui vise à simplifier, pour les Canadiens, l'accès à l'information sur les programmes, les services et les activités de l'État. Ce nouveau numéro remplacera progressivement le numéro général existant pour les demandes de renseignements. En 1998-1999, nous avons répondu à près de 800 000 demandes de renseignements.

**Vous avez des questions sur les programmes et les services fédéraux? Appelez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232) ou visitez le site Canada : <http://www.canada.gc.ca>**

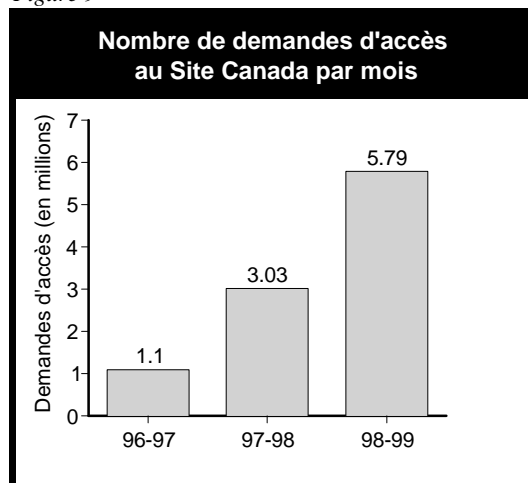
- ❑ **Services téléphoniques sur mesure** : Nous avons aussi fourni aux ministères des services téléphoniques sans frais 1-800, pour permettre aux Canadiens d'avoir accès à l'information sur certaines activités et questions comme les Obligations d'épargne du Canada (Banque du Canada), l'hépatite C (Santé Canada), les projets de conversion à l'an 2000 (Industrie Canada), le Programme de subventions à l'épargne-études du Canada (Développement des ressources humaines Canada) et l'initiative Dialogue rural (Agriculture et Agroalimentaire Canada). Ces services ciblés ont répondu à plus de 450 000 appels en 1998-1999.
- ❑ **La Gazette du Canada sur Internet** : En juin 1998, nous avons lancé la *Gazette du Canada* sur Internet, pour offrir aux Canadiens un moyen supplémentaire et efficace permettant d'obtenir l'information sur les projets de règlements fédéraux et de faire des commentaires à ce sujet. Ce site est achalandé, comme en témoigne les quelque 60 000 demandes d'accès par mois après son lancement.

Nous avons complété ces services en lançant une nouvelle édition de l'*Information du gouvernement du Canada sur Internet*, qui renferme des précis bilingues des sites Web, de même qu'en publiant les *Bases de données du gouvernement fédéral du Canada accessibles sur Internet*, qui donnent un panorama complet de l'information qu'on peut se procurer auprès du gouvernement fédéral.

**Coordination et achat de services de communications efficaces, ponctuels et valorisés** : Nous avons continué d'offrir un certain nombre de services communs afin d'aider la clientèle des ministères à réaliser ses objectifs dans le domaine des communications, notamment l'achat de services consultatifs techniques et d'autres mécanismes d'intervention rapide. Le rôle que nous avons joué dans la foulée de la tragédie aérienne de Swiss Air constitue

l'exemple le plus spectaculaire de notre intervention. Dans l'heure suivant la demande qui nous a été adressée, nous avons pris des dispositions pour qu'une entreprise de communications soit sur place, avec le Bureau de la sécurité des transports du Canada, pour donner des conseils stratégiques sur la gestion des problèmes de communications et pour coordonner les relations avec les médias, les dossiers d'information et les conférences de presse. Le Service d'édition du gouvernement du Canada sert à la fois le public et les ministères en vendant et distribuant environ 800 000 documents publiés.

Figure 9



<b>Services de coordination des communications 1998-1999</b>			
	<i>(en millions de dollars)</i>		
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	54.6	76.1	72.0
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	--	0.1	0.1
Dépenses nettes	54.6	76.0	71.9
▪ <b>Fonds renouvelable des services facultatifs</b>			
Dépenses brutes	62.4	62.4	26.9
Moins : Recettes	61.7	61.7	20.4
Dépenses nettes (fournies) utilisées	0.7	0.7	6.5
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	55.3	76.7	78.4

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

## Soutien opérationnel

### Objectif

*Fournir l'infrastructure ministérielle et les services de soutien qui permettront au ministre, au sous-ministre et aux secteurs d'activité de TPSGC de s'acquitter de leurs responsabilités. À cette fin, pourvoir aux besoins de gestion de l'information, de gestion de la technologie, de ressources financières, administratives et humaines, ainsi qu'aux autres besoins de services nécessaires pour appuyer la réalisation des objectifs en matière de stratégies et de programmes du Ministère, de manière rentable et efficace.*

### Description

Le Soutien opérationnel comprend deux gammes de services : la Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) Opérations ministérielles d'une part, et la Gestion ministérielle d'autre part.

La gamme de services de la Gestion de l'information/Technologie de l'information du Ministère comprend le soutien de gestion de l'information/technologie de l'information GI/TI aux opérations et aux secteurs d'activité de TPSGC.

La gamme de services de la Gestion ministérielle comprend le soutien aux cabinets du ministre et du sous-ministre, la prestation de services intégrés à l'échelle nationale dans les domaines des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des différends contractuels, de la politique et de la planification ministérielle, de la fonction de secrétaire ministériel et des services juridiques.

### Réalisations pour 1998-1999

**GI/TI - secteur d'activité des Opérations ministérielles** Le soutien qu'assure la GI/TI - Opérations ministérielles vise tous les systèmes du Ministère, notamment les principaux systèmes du receveur général et de la rémunération de la fonction publique. Par conséquent, sauf pour signaler que nous avons continué de réduire les frais des services de traitement sur ordinateur central à raison de 10 % par an, nous faisons état de nos réalisations dans ce domaine sous les rubriques se rapportant aux différents secteurs d'activité.

**Secteur d'activité de la Gestion ministérielle** Le secteur d'activité de la Gestion ministérielle a continué à assurer des conseils et un soutien au ministre et au sous-ministre sur des questions touchant le Ministère et les organismes de son portefeuille, et à travailler de concert avec les autres secteurs d'activité en leur fournissant un savoir-faire et des services de secrétariat dans les domaines des finances, de la vérification et examen, des services juridiques, des communications, de la planification et des politiques ainsi que des ressources humaines.

Nos activités de communications ont comporté la prestation de conseils et de services stratégiques pour des initiatives ministérielles d'importance. Des activités de communications continues incluent la prestation de services de communications externes et internes, notamment la production de bulletins, tels que *Faire affaire* et *Les affaires du fédéral*.

En tant qu'utilisateur important du Système financier ministériel commun (SFMC), le Secteur des finances a participé, en 1998, au projet pilote du Système d'information financière (SIF); le 1<sup>er</sup> avril 1999, il a converti son application du SFMC et ses processus opérationnels auxiliaires à un environnement conforme à la SIF.

TPSGC a connu l'une des plus importantes réductions d'effectifs de tous les ministères fédéraux. En 1998-1999, après avoir atteint nos objectifs et redistribué notre charge de travail, nous avons mis en oeuvre un nouveau modèle de gestion des ressources humaines pour optimiser l'efficacité des employés, le rendement de l'organisme et la gestion du changement. Ce modèle repose sur l'intégration de l'analyse du profil démographique et des compétences avec les stratégies de planification opérationnelle, de recrutement et de fidélisation, les projets d'apprentissage et de perfectionnement et les programmes d'efficacité organisationnelle. Dans le domaine des ressources humaines, nous avons surveillé les plans La Relève du Ministère et adopté une norme pour ce qui est de l'investissement minimum consacré à la formation.

<b>Soutien opérationnel 1998-1999</b>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
<b>SECTEUR D'ACTIVITÉ GI/TI - OPÉRATIONS MINISTÉRIELLES</b>			
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	137.7	218.5	204.7
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	23.0	35.7	26.5
Dépenses nettes	114.7	182.8	178.2
<b>SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA GESTION MINISTÉRIELLE</b>			
▪ <b>Crédit de fonctionnement</b>			
Dépenses brutes	134.2	133.1	133.1
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	48.9	46.3	48.9
Dépenses nettes	85.3	86.8	84.2
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	<b>200.0</b>	<b>269.6</b>	<b>262.4</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*

## Rendement des secteurs d'activité - Programme des sociétés d'État

### Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

L'objectif de cette société consiste à aménager et à entretenir les terrains du Vieux-Port de Montréal en mettant en place l'infrastructure, l'équipement et les services nécessaires.

### Queens Quay West Land Corporation

Cette société a pour objectif de fonctionner comme une entreprise de gestion immobilière et d'aliénation en ce qui concerne le site Harbourfront à Toronto.

Les paiements émis permettent de respecter les engagements pris dans le cadre des accords de transfert avec la ville de Toronto, certains promoteurs et les autres parties intéressées afin de fournir une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre.

<b>Programme des sociétés d'État 1998-1999</b>			
<i>(en millions de dollars)</i>			
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
<b>SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DU VIEUX- PORT DE MONTRÉAL INC.</b>			
▪ Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	17.2	14.2	14.2
<b>SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA QUEENS QUAY WEST LAND CORPORATION</b>			
▪ Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	4.5	4.5	3.5
<b>TOTAL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>	<b>21.7</b>	<b>18.7</b>	<b>17.7</b>

*Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.*



## Section IV - Rapports consolidés

### Préparation à l'an 2000

La priorité absolue de TPSGC en 1998-1999 a consisté à relever le défi de l'an 2000. Le Ministère a adopté de vastes mesures visant à prévenir la possibilité d'interruption de ses systèmes informatiques essentiels aux paiements destinés aux entreprises, aux pensionnés et aux employés, au déroulement harmonieux des opérations de gestion financière, de comptabilité et de rémunération du gouvernement et à la bonne marche des immeubles à bureaux du gouvernement fédéral.

***Systèmes essentiels à la mission de l'ensemble du gouvernement :*** Les plans et les activités de préparation à l'an 2000 de TPSGC respectent les échéances. Un total de 34 applications différentes appuyant les trois systèmes du Ministère essentiels à la mission de l'ensemble du gouvernement (EMG) pour la fonction du receveur général, de la Gestion bancaire et trésorerie et de la Rémunération de la fonction publique ont été homologuées à titre de systèmes conformes aux normes de l'an 2000, en juillet 1999. L'indice d'achèvement des technologies de l'information EMG du Ministère s'établit à 99 %.

***Systèmes intégrés :*** Le Ministère réexamine actuellement les systèmes intégrés de tous les immeubles appartenant à l'État et loués à bail pour ce qui est de leur préparation à l'an 2000. En juillet 1999, 99 % des systèmes des immeubles appartenant à l'État et 80 % de ceux des immeubles loués à bail étaient reconnus conformes aux normes de l'an 2000.

***Environnement des postes de travail :*** TPSGC a converti son environnement bureautique, constitué d'environ 11 postes de travail partout au Canada, à une norme qui est parfaitement compatible avec l'an 2000. Il a en outre converti, dans l'ensemble du pays, les environnements bureautiques des bureaux spéciaux qu'il gère à l'intention des ministres.

***Soutien et services ministériels et interministériels :*** TPSGC utilise le réseau Internet pour diffuser l'information réunie auprès des fournisseurs de l'État sur la conformité aux normes de l'an 2000 de leur matériel, de leurs logiciels et de leurs produits de télécommunications. Le Ministère offre aussi à ses clients des installations d'essai pour les ordinateurs centraux, de l'information sur les systèmes intégrés et des services optionnels d'achat, ainsi que des services de GI/TI aux autres ministères et organismes, pour leur permettre de respecter leurs objectifs de conversion à l'an 2000. TPSGC a présidé le Sous-comité des télécommunications du Groupe de travail interministériel sur l'an 2000, en exerçant son leadership pour résoudre les problèmes de service dans le domaine des télécommunications. Il a aussi siégé au Sous-comité des interfaces du Groupe qui s'est penché sur les problèmes relatifs à la conformité des interfaces entre les systèmes ministériels et les systèmes qui n'appartiennent pas au gouvernement fédéral.

## Gestion du matériel

En juin 1993, l'Agence des télécommunications gouvernementales, Travaux publics Canada, Approvisionnement et Services Canada et le Bureau de la traduction se sont regroupés pour constituer le ministère désormais connu sous l'appellation de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Approvisionnement et Services Canada avait dressé, pour la dernière fois au cours de l'exercice 1992-1993, un inventaire à grande échelle du matériel contrôlable, et Travaux publics Canada avait entrepris d'en faire autant.

TPSGC a hérité de trois systèmes de gestion du matériel contrôlable. Il n'existait aucune politique cohérente pour la gestion des biens ministériels. Pour assurer une cohérence en matière de politiques et de systèmes, et réaliser la mise en oeuvre du principe intégral de la comptabilité d'exercice et l'adoption de la Stratégie d'information financière du gouvernement, on a mis sur pied un groupe de travail formé de cadres supérieurs. Ce groupe est chargé de définir tous les besoins ministériels en ce qui a trait à la gestion des biens, notamment les fonctions et responsabilités des différentes directions générales. Cette étude sera achevée à l'automne 1999.

Parallèlement à ce travail, le personnel de la Gestion des biens de TPSGC évalue l'un des systèmes de gestion des biens entérinés par le Conseil du Trésor. Cette évaluation portera sur les aspects associés aux processus de gestion du matériel selon le cycle chronologique. Si on procède à une telle évaluation, c'est notamment parce que deux des systèmes actuels de gestion des biens du Ministère ne sont pas conformes aux normes de l'an 2000 et ils seront mis au rancart avant janvier 2000. Lorsqu'on aura adopté un système adéquat pour la gestion des biens et après avoir transféré la base de données actuelle, TPSGC dressera l'inventaire de son matériel contrôlable et assurera la concordance de ses avoirs actuels.

On doit toujours définir les questions se rapportant au calcul des coûts du cycle chronologique des biens essentiels à la mission et de la gestion des immobilisations à long terme. On ne pourra pas résoudre ces questions tant que le Ministère n'aura pas adopté et édicté une politique viable sur la gestion des biens et qu'il n'aura pas mis en place un système adéquat de gestion du matériel. Ces deux activités, ainsi que l'inventaire des biens dans l'ensemble du Ministère, permettront de définir et de mettre en oeuvre un cadre de planification adéquat pour la gestion des biens.

## Stratégie de développement durable

### Objectifs

Au cours de la deuxième année de mise en oeuvre de sa Stratégie de développement durable (SDD), TPSGC a préparé un compte rendu plus détaillé de ses objectifs et cibles en matière d'environnement qui se trouvaient dans la documentation originale de cette stratégie. Cette initiative devrait assurer une plus grande transparence pour ce qui est des activités proprement environnementales de TPSGC et permettre de mesurer leur rendement de façon plus précise. Les cibles révisées de la SDD, qui étaient décrites dans le Rapport sur les plans et les priorités soumis par le Ministère en mars 1999, correspondent aux objectifs ministériels suivants :

1. Intégrer un système de gestion environnementale (SGE) complet dans le cadre de gestion global de TPSGC et veiller à réaliser et soutenir le rendement environnemental selon les objectifs définis.
2. Écologiser les opérations de TPSGC, en appliquant un principe de prévention de la pollution afin de respecter rigoureusement ou de dépasser les exigences des règlements et les politiques applicables en matière d'environnement.
3. Écologiser les activités journalières de TPSGC grâce à la pratique de l'écocivisme.
4. Apporter de l'aide aux clients dans leurs projets d'écologisation des opérations, dans toute la mesure du possible, et acheter des biens et des services écologiques.

La communication interne est un aspect essentiel des activités de TPSGC dans le cadre de ces quatre objectifs, dont on trouvera ci-après le compte rendu. C'est pourquoi le Ministère met au point des sites Intranet et des cours de formation pour donner aux employés de l'information sur les questions environnementales, les changements apportés à la réglementation, l'écocivisme et les projets dans le cadre de la SDD. Ces activités de communications visent également à encourager les employés à faire des commentaires et à participer à l'écologisation, ce qui est absolument essentiel pour s'améliorer.

### Mesures du rendement

Les Services immobiliers ont mis au point une stratégie de mesure du rendement qui consiste à mettre des indicateurs à l'essai et, une fois qu'ils se sont avérés efficaces, à les introduire dans les systèmes de gestion d'information du Ministère. Il existe maintenant des indicateurs de rendement pour chacune des cibles en matière de développement durable. Cela signifie que dans nombre de cas, d'ici à ce que le système de comptes rendus soit au point, les rapports seront effectués sur un échantillon représentatif. Cette façon de faire permet d'obtenir une réponse passablement rapide aux nouveaux impératifs et des rapports d'étape. Grâce à ce procédé, il sera également possible d'intégrer les champs d'information requis dans les systèmes actuels et futurs, compte tenu des délais et des ressources disponibles. TPSGC s'est également beaucoup concerté avec d'autres ministères responsables de biens immobiliers dans le cadre du Comité interministériel sur la mesure du rendement visant les opérations du gouvernement en matière de développement durable.

### **Système de gestion environnementale (SGE)**

En 1998-1999, TPSGC a continué d'élaborer des cadres de gestion environnementale en fonction de la nature des opérations des différentes directions et des organismes de service spécial. Le Ministère a fait un tour d'horizon des problèmes ministériels et a essentiellement achevé la rédaction de sa Politique environnementale. Ces deux travaux sont essentiels à la réalisation d'un SGE ministériel conforme à la norme ISO 14001 d'ici à la fin de 1999-2000.

En raison de l'envergure de nos responsabilités environnementales, les Services immobiliers sont particulièrement avancés dans leurs travaux; on a réalisé la plupart des étapes visant à compléter un SGE conforme à la norme ISO 14001, qui sera prêt à être vérifié par un responsable de l'homologation selon la norme ISO 14001 en 1999-2000.

*Un système de gestion environnementale répondant aux normes ISO 14001 est un outil de gestion qui permet à l'organisme de contrôler l'impact de ses activités, de ses produits ou de ses services sur l'environnement. Pour de plus amples renseignements sur les normes de l'ISO, visitez le site <http://www.iso.ch>.*

### **Opérations d'écologisation**

Outre les activités exposées, il importe de signaler que TPSGC a respecté ses objectifs pour ce qui est de l'application des règlements.

#### **❑ Gestion des déchets de construction, de rénovation et de démolition**

En collaboration avec l'Association canadienne de la construction, les Services immobiliers mettent au point un protocole de conseils pratiques pour l'élimination des déchets solides dans le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD). Ce protocole sera intégré dans la Demande de proposition normalisée lancée dans le cadre des projets.

Pendant la période visée par ce rapport, on a éliminé les déchets de CRD dans sept projets sur 51 selon une estimation rétroactive, dans les cas où cela était possible. Ces chiffres révèlent qu'il est nécessaire d'insister sur l'intégration de l'élimination des déchets de CRD dans les pratiques courantes des SI. On prévoit des ateliers de formation dans chaque région, ainsi que la diffusion ciblée du protocole mis au point actuellement avec l'Association canadienne de la construction.

### ❑ **Élimination des systèmes au halon**

TPSGC a mis hors service, en 1997-1998, six des systèmes au halon dont il est propriétaire; toutefois, il n'a pas mis hors service les quatorze autres systèmes en 1998-1999. De plus, on a déclaré que 22 systèmes appartenant à des clients étaient toujours utilisés. Il faut manifestement donner plus d'importance à l'élimination des systèmes au halon, et non se contenter de l'inclure comme on l'a fait jusqu'à maintenant, dans les pratiques de gestion immobilière courantes.

On prévoit réaliser, pour 1999-2000, une campagne concertée, à la fois pour encadrer l'enlèvement des systèmes au halon appartenant à TPSGC et pour offrir de l'aide dans la mise hors service des systèmes qui appartiennent à des clients. En participant au programme pangouvernemental visant à permettre au gouvernement fédéral de s'acquitter de ses engagements en ce qui concerne les changements climatiques dans le cadre du Protocole de Kyoto, TPSGC augmente le soutien apporté à ce projet.

### ❑ **Gestion intégrée de la vermine**

On a déclaré que plus de la moitié du parc immobilier appartenant à l'État était exempt de pesticides en 1998-1999. Parmi les autres installations, 64 sont dotées de plans de gestion intégrée des pesticides, ce qui représente une amélioration importante par rapport aux 23 installations pour lesquelles on a établi ces plans en 1997-1998. Malgré les progrès satisfaisants accomplis à cet égard, on doit redoubler d'ardeur pour respecter les objectifs. On mettra au point une norme de conseils pratiques pour la gestion intégrée des pesticides et on en fera la promotion.

### ❑ **Économies d'énergie**

TPSGC est sur la bonne voie dans le domaine de l'économie de l'énergie, puisqu'il a lancé ou mis au point des baromètres d'économie de l'énergie dans 58 % du parc immobilier appartenant à l'État (indice établi d'après la superficie), dans les cas où une évaluation révélait que cela était viable. À cela s'ajoute le rôle joué par TPSGC comme principal partenaire dans le cadre du volet de la Maison fédérale à l'ordre concernant les engagements du protocole de Kyoto sur les changements climatiques.

### ❑ **Gestion des sites contaminés**

Conformément à son principe de gestion des risques, TPSGC s'engage à évaluer la contamination de tous les sites dont il est gardien et à assainir les sites contaminés. Parmi les 432 sites recensés, il en reste 158 à évaluer. Parmi les 274 sites qui ont été évalués, 193 ne nécessitent aucune autre mesure, en tenant compte des 22 sites assainis pendant la période faisant l'objet du présent rapport. Parmi les autres, on sait que 17 sites sont contaminés et que 64 autres pourraient l'être.

Bien qu'on ait accompli des progrès au cours de la période faisant l'objet du rapport précédent, TPSGC prévoit consacrer de vastes efforts à la réalisation de ses engagements dans le cadre de la SDD dans ce secteur d'activité. Il faudra engager environ 10 millions de dollars dans l'évaluation de tous les sites et investir encore 7,5 millions de dollars dans la gestion des risques et dans des mesures d'assainissement. Ces sommes ne tiennent pas compte du site d'Argentia, soit l'ancienne base navale américaine dont TPSGC est devenu le gardien de dernier recours.

Rien que pour ce site, on estime à un supplément de 55 millions les coûts qu'il reste à engager. Dans la même veine, on a attribué au Ministère un complément de 4 millions de dollars pour fermer et nettoyer ses réservoirs à Winnipeg. TPSGC demandera un soutien et des ressources complémentaires pour le programme d'assainissement des sites contaminés.

#### ❑ Économie du papier grâce au dépôt direct

Le secteur d'activité du Receveur général continue d'accomplir des progrès dans les domaines du dépôt direct et du recyclage des chèques et du papier cartonné. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des progrès accomplis au cours de la période visée par ce rapport.

<b>Économies de papier grâce au dépôt direct</b>				
<b>Exercice financier</b>	<b>N<sup>bre</sup> total de paiements émis</b>	<b>N<sup>bre</sup> de paiements émis par dépôt direct</b>	<b>% de dépôt direct</b>	<b>Papier économisé (kilogrammes)<sup>1</sup></b>
1997-98	196,762,263	119,430,616	61%	1,791,459
1998-99	194,890,984	126,645,739	65%	1,899,686

<sup>1</sup> Papier économisé à raison de 15 grammes par chèque et enveloppe

On établit le potentiel de recyclage des chèques et du papier cartonné d'après i) le volume de matériel d'origine et ii) l'efficacité des opérations de recyclage. Même si l'évolution des inscriptions au dépôt direct et le volume de chèques et de papier cartonné recyclés sont restés positifs pendant toute la période faisant l'objet de ce rapport, lorsque le recyclage est proche du niveau d'économie optimal, le volume de matériel à recycler est inversement proportionnel à l'augmentation des inscriptions au dépôt direct.

<b>Recyclage des chèques et du papier cartonné</b>			
<b>Exercice financier</b>	<b>Chèques &amp; cartes (kilogrammes)</b>	<b>Divers (kilogrammes)</b>	<b>Total (kilogrammes)</b>
1997-98	275 351	28 315	303 666
1998-99	315 736	14 806	330 542

#### ❑ Gestion de la flotte de véhicules

Le Service des approvisionnements a considérablement réduit la flotte de véhicules du Ministère, qui est passé de 417 véhicules en avril 1998 à 308 en mars 1999. Au cours de la même période, le nombre de véhicules alimentés à l'aide de carburants de remplacement dans la flotte est passé de 20 à 37.

## **Gestion des achats et du matériel**

Pendant la période visée par ce rapport, le Service des approvisionnements a conclu un marché pour la mise au point d'un service d'information sur l'environnement. Au 31 mars 1999, l'entrepreneur avait terminé de mettre au point le système informatique.

On continue de passer des offres à commandes pour des biens et des services « écologiques ». Au 31 mars 1999, les offres à commandes « écologiques » étaient au nombre de 70, dont 56 offres à commandes principales et nationales, 10 offres à commandes principales et régionales et 4 offres à commandes individuelles et ministérielles pour des véhicules alimentés à l'aide de carburants de remplacement.

Le Service des approvisionnements a également passé des offres à commandes principales et nationales pour des batteries non rechargeables homologuées dans le cadre du Programme Choix environnemental, de même que pour des lampes certifiées conformément au Règlement sur l'économie de l'énergie.

## **Écocivisme**

En bout de ligne, la santé environnementale d'un organisme repose sur le concours apporté par les employés et sur leur volonté d'adopter un comportement soucieux de l'environnement. TPSGC a réussi à mettre sur pied le Réseau d'écocivisme national, ainsi que des réseaux locaux présents dans toutes les directions générales et régions. Concrètement, la participation des employés de TPSGC à des programmes de recyclage a permis de réduire à une moyenne estimative de 68 kg/ETP par an les déchets solides qu'on envoie dans les sites d'enfouissement. Ce chiffre représente une nette amélioration par rapport à la moyenne estimative de l'exercice précédent, soit 81 kg/ETP par an, et distance largement l'objectif pangouvernemental de 95 kg/ETP par an. On continue de tâcher d'améliorer le degré de sensibilisation à l'environnement parmi tous les employés de TPSGC.

On a établi le Rapport annuel de TPSGC sur l'écocivisme pour 1998-1999; on peut se procurer ce rapport, qui constitue le compte rendu de la première année d'existence de ce programme, auprès du Secrétariat de l'écocivisme de TPSGC (courrier : [karin.frederking@pwgsc.gc.ca](mailto:karin.frederking@pwgsc.gc.ca)). Le présent rapport fournit un bon aperçu des activités, des histoires à succès et des leçons d'écocivisme apprises au cours des opérations du Secteur de la capitale nationale et régionales de TPSGC.

## **Aide apportée aux clients**

TPSGC s'engage à aider ses clients à réaliser leurs propres objectifs environnementaux. Voici les progrès qui ont été accomplis, entre autres, pour ce qui est de la participation aux services offerts par TPSGC, par exemple la gestion des déchets dangereux, le remplacement des systèmes au halon et le recyclage des déchets solides qu'on enfouit normalement :

- Dans les établissements de TPSGC dotés d'un programme de recyclage, les occupants ont dépassé l'objectif pangouvernemental et les résultats de l'exercice précédent : en moyenne, on a envoyé dans les sites d'enfouissement 68 kg/ETP par an seulement.

- ❑ Le Ministère continue de reproduire des clauses environnementales dans toutes les sections pertinentes du Devis directeur national, qui est généralement consulté par les entrepreneurs en bâtiment. Au cours de la période visée par ce rapport, on a révisé environ 110 sections de ce devis, ce qui porte à 146 le nombre de sections révisées sous l'angle de l'environnement

TPSGC publie également, chaque année, le *Guide pour la commande des véhicules automobiles du gouvernement*, grâce auquel les employés du gouvernement fédéral peuvent consulter l'information sur la disponibilité, la consommation de carburant et les prix des véhicules alimentés à l'aide de carburants de remplacement. À l'heure actuelle, on prépare la diffusion, sur Intranet, de la version la plus récente de ce guide.

### **Complément d'information**

Une analyse détaillée des activités des Services immobiliers sur les initiatives entourant la SDD pour la période du rapport se trouve dans le Rapport du rendement des SI en matière de développement durable pour 1998-1999. Pour obtenir ce document, prière de faire parvenir une note par courrier (doc.center@pwgsc.gc.ca).



## Réservoirs de combustible

### État des réservoirs sur les terres appartenant à TPSGC

#### Rapport annuel au 30 avril 1999

Conformément à la partie IV de la LCPE (*Règlement sur l'enregistrement des réservoirs de produits pétroliers et de produits connexes sur les terres fédérales*), le présent rapport comprend l'information indiquée dans l'annexe II de ce règlement, mise à jour au 31 décembre 1997.

#### 1. Voici le nombre de réservoirs hors sol :

Enregistrés auprès de (ministère fédéral compétent) : 5 (quatre l'an dernier).

Respectant les *Lignes directrices techniques fédérales sur les réservoirs hors sol* : 4 (trois l'an dernier).

Ne respectant pas les *Lignes directrices techniques fédérales sur les réservoirs hors sol* : 1 (même nombre l'an dernier).

À améliorer conformément à l'annexe I des *Lignes directrices techniques fédérales sur les réservoirs hors sol* :

a) 0 en 1999 (trois l'an dernier).

b) 0 en 2000 (même nombre l'an dernier).

#### 2. Voici le nombre de réservoirs souterrains :

Enregistrés auprès de (ministère fédéral compétent) : 71 (85 l'an dernier)

Respectant les *Lignes directrices techniques fédérales sur les réservoirs souterrains* : 61 (74 l'an dernier).

Ne respectant pas les *Lignes directrices techniques fédérales sur les réservoirs souterrains* : 6 + 4 (7 + 4 l'an dernier).

À améliorer conformément à l'annexe II des *Lignes directrices techniques fédérales sur les réservoirs souterrains* :

a) 2 en 1999 (un l'an dernier).

b) 44 en 2000 (63 l'an dernier).

#### Explication des écarts (questions et réponses)

**Q.** Les travaux d'amélioration devant être effectués l'an dernier sur les trois réservoirs hors sol l'ont-ils été?

**R.** On a vendu un réservoir, on en a acheté deux nouveaux et on en a modernisé deux autres, ce qui représente cinq réservoirs hors sol selon le rapport.

- Q.** On a déclaré un réservoir hors sol non conforme aux Lignes directrices techniques, mais il n'est pas compris dans les chiffres sur les réservoirs à améliorer en 1999 ou en l'an 2000. Pourquoi?
- R.** Cela s'explique par une anomalie dans les exigences du rapport. Si un réservoir « doit être amélioré en 1999 », il est en fait conforme au règlement, puisqu'on a jusqu'au 31 décembre 1999 pour effectuer les travaux. Le réservoir en question, qui est déclaré non conforme, aurait déjà dû être remplacé avant 1999; c'est pourquoi il n'est pas compris dans la catégorie des réservoirs qui auraient dû être améliorés en 1999 ou en l'an 2000. Le travail consiste simplement à remplacer ce réservoir le plus rapidement possible.
- Q.** L'an dernier, on a déclaré 85 réservoirs souterrains, et cette année, on n'en déclare que 71. Qu'est-ce qui explique la différence de 14 réservoirs souterrains?
- R.** Un certain nombre de réservoirs souterrains ont été vendus, abandonnés ou achetés. D'autres ont été retranchés du répertoire, puisqu'ils se trouvent sur des terres dont TPSGC n'est pas le gardien. Dans ce dernier cas, les réservoirs faisaient l'objet d'accords d'entretien avec d'autres ministères ou étaient loués à bail en prévision de l'achat de propriétés. En somme, à cause des activités ci-dessus, le répertoire comprend 14 réservoirs souterrains de moins.
- Q.** L'an dernier, TPSGC a déclaré 63 réservoirs souterrains qu'il fallait améliorer, alors qu'il n'en déclare que 44 cette année. Qu'est-ce qui explique l'écart de 19 réservoirs?
- R.** Essentiellement, l'écart de 14 réservoirs souterrains s'explique par les 14 réservoirs de moins dans le répertoire, conformément à l'explication fournie ci-dessus. On a déclaré que les 5 autres réservoirs souterrains ont été améliorés.

## Section V - Rendement financier

### Aperçu du rendement financier

En résumé, le Ministère est parvenu, dans les limites des autorisations à dépenser pour 1998-1999, à exécuter des services de qualité, à réaliser des économies et à assurer une efficacité dans toutes ses opérations.

Le tableau suivant explique les changements importants survenus entre les dépenses prévues, les autorisations de dépenser et les dépenses réelles au niveau du Ministère.

(en millions de dollars)

<b>DÉPENSES PRÉVUES</b>	1,803.3
Impact attribuable à la réforme des taxes municipales en Ontario	77.5
Conformité aux exigences de l'an 2000	49.9
Négociation des conventions collectives	43.2
Report du budget de fonctionnement	28.8
Coûts de fonctionnement et en capital supplémentaires	20.2
Plan d'action environnemental pour Argenticia	13.0
Exigences en matière de locaux à cause de l'augmentation de la clientèle	12.5
Programmes de départ des employés	2.7
<b>AUTORISATIONS DE DÉPENSER</b>	2,051.1
Péréptions - immobilisations et fonctionnement	(50.8)
Différence nette dans les crédits législatifs	30.0
<b>DÉPENSES RÉELLES</b>	<b>2,030.3</b>

Les tableaux financiers 1-20 suivants fournissent une information détaillée sur l'utilisation efficace des ressources du Ministère. Ils sont présentés conformément à la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) approuvée. Le support des activités ministérielles de Gestion de l'information / Technologies de l'information (GI/TI) a été transféré du fonds renouvelable (GI/TI - Services communs) au crédit net (GI/TI - Opérations ministérielles) en date du 1<sup>er</sup> avril 1998. Au 1<sup>er</sup> avril 1998, le secteur d'activité des Services de coordination des communications (SCC) fut officiellement créé. Le SCC est composé d'activités qui faisaient anciennement partie soit du Service des approvisionnements, de la GI/TI - Opérations ministérielles ou de la GI/TI - Services communs. Les résultats de 1997-1998 de chacun de ces secteurs d'activité ont été redressés afin de refléter la SPRR.

**Tableau financier 1 : Autorisations pour 1998-1999***(en millions de dollars)*

Crédit	Programme	1998-1999		
		Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
	<b>Services gouvernementaux</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	1 416,2	1 584,2	<b>1 561,7</b>
5	Dépenses en capital	273.0	292.3	<b>265.0</b>
(L)	Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux - Traitement et allocation pour automobile	--	--	--
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des fonctionnaires	56.2	59.0	<b>59.0</b>
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers	2.1	2.1	<b>31.8</b>
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(20.9)	(20.9)	<b>(23.8)</b>
(L)	Fonds renouvelable des Services optionnels	0.6	0.6	<b>6.6</b>
(L)	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	0.4	0.4	<b>6.6</b>
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(1.1)	(1.1)	<b>(2.7)</b>
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	9.2	9.2	<b>2.6</b>
(L)	Subventions aux municipalités et paiements à d'autres autorités taxatrices	--	59.7	<b>59.7</b>
(L)	Recouvrement des montants crédités aux recettes d'exercices antérieurs	--	--	--
(L)	Dépenses de produits provenant de l'aliénation des surplus de biens de la Couronne	--	1.4	<b>0.4</b>
(L)	Frais des agences de recouvrement du secteur privé	--	--	--
(L)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	45.9	45.6	<b>45.6</b>
	<b>Total des Services gouvernementaux</b>	<b>1 781,6</b>	<b>2 032,4</b>	<b>2 012,6</b>
	<b>Sociétés d'État</b>			
10	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	17.2	14.2	<b>14.2</b>
15	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	4.5	4.5	<b>3.5</b>
	<b>Total des Sociétés d'État</b>	<b>21.7</b>	<b>18.7</b>	<b>17.7</b>
	<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>	<b>1 803,3</b>	<b>2,051.1</b>	<b>2 030,3</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

(L) = Législatif

Tableau financier 2 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles par secteur d'activité

(en millions de dollars)

PROGRAMME Secteur d'activité Gamme de services	ÉTP	Fonction- nement	Immobi- lisations	Subventions et contributions votées	Sous-total dépenses brutes votées	Subventions et contributions Postes législatifs	Total dépenses brutes	Moins : Recettes à valoir sur les crédits / fonds renouvelables	Total
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>									
<b>Services immobiliers</b>									
<i>Locaux et biens fédéraux</i>	164	1,184.8	273.0	--	1,457.8	45.9	1,503.8	245.9	1,257.9
	<b>165</b>	<b>1,232.3</b>	<b>265.0</b>	<b>59.7</b>	<b>1,557.1</b>	<b>105.6</b>	<b>1,662.7</b>	<b>310.3</b>	<b>1,352.4</b>
<i>Services</i>									
- Fonds renouvelable des services immobiliers	3,333	2,063.2	--	--	2,063.2	--	2,063.2	2,061.1	2.1
	<b>2,809</b>	<b>2,374.0</b>	--	--	<b>2,374.0</b>	--	<b>2,374.0</b>	<b>2,342.2</b>	<b>31.8</b>
- Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	--	6.8	--	--	6.8	--	6.8	27.7	(20.9)
	--	<b>4.0</b>	--	--	<b>4.0</b>	--	<b>4.0</b>	<b>27.8</b>	<b>(23.8)</b>
<b>Total - Services immobiliers</b>	3,497	3,254.8	273.0	--	3,527.9	45.9	3,573.8	2,334.7	1,239.1
	<b>2,974</b>	<b>3,610.3</b>	<b>265.0</b>	<b>59.7</b>	<b>3,935.0</b>	<b>105.6</b>	<b>4,040.7</b>	<b>2,680.3</b>	<b>1,360.4</b>
<b>Service des approvisionnements</b>									
- Crédit	1,558	115.1	--	--	115.1	--	115.1	16.3	98.8
	<b>1,622</b>	<b>137.0</b>	--	--	<b>137.0</b>	--	<b>137.0</b>	<b>25.4</b>	<b>111.6</b>
- Fonds renouvelable des Services optionnels	143	70.5	--	--	70.5	--	70.5	70.6	(0.1)
	<b>90</b>	<b>66.4</b>	--	--	<b>66.4</b>	--	<b>66.4</b>	<b>66.3</b>	<b>0.1</b>
<b>Total - Service des approvisionnements</b>	1,701	185.6	--	--	185.6	--	185.6	86.9	98.7
	<b>1,712</b>	<b>203.5</b>	--	--	<b>203.5</b>	--	<b>203.5</b>	<b>91.7</b>	<b>111.7</b>
<b>Receveur général</b>	703	124.4	--	--	124.4	--	124.4	23.3	101.1
	<b>705</b>	<b>124.8</b>	--	--	<b>124.8</b>	--	<b>124.8</b>	<b>26.6</b>	<b>98.2</b>
<b>Rémunération de la fonction publique</b>	765	45.6	--	--	45.6	--	45.6	3.5	42.1
	<b>824</b>	<b>56.4</b>	--	--	<b>56.4</b>	--	<b>56.4</b>	<b>2.5</b>	<b>53.9</b>
<b>GI/TI - Services communs</b>									
- Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	293	166.7	--	--	166.7	--	166.7	166.3	0.4
	<b>256</b>	<b>172.3</b>	--	--	<b>172.3</b>	--	<b>172.3</b>	<b>165.7</b>	<b>6.6</b>
<b>Conseils et Vérification Canada</b>									
- Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	330	59.7	--	--	59.7	--	59.7	60.8	(1.1)
	<b>331</b>	<b>97.3</b>	--	--	<b>97.3</b>	--	<b>97.3</b>	<b>100.0</b>	<b>(2.7)</b>
<b>Bureau de la traduction</b>									
- Crédit	--	36.8	--	--	36.8	--	36.8	--	36.8
	--	<b>41.1</b>	--	--	<b>41.1</b>	--	<b>41.1</b>	--	<b>41.1</b>
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	1,154	109.0	--	--	109.0	--	109.0	99.8	9.2
	<b>1,154</b>	<b>128.5</b>	--	--	<b>128.5</b>	--	<b>128.5</b>	<b>125.9</b>	<b>2.6</b>
<b>Total - Bureau de la traduction</b>	1,154	145.9	--	--	145.9	--	145.9	99.8	46.0
	<b>1,154</b>	<b>169.6</b>	--	--	<b>169.6</b>	--	<b>169.6</b>	<b>125.9</b>	<b>43.7</b>

Tableau financier 2 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles par secteur d'activité (suite)

PROGRAMME				Subventions et contributions votées	Sous-total dépenses brutes votées	Subventions et contributions Postes législatifs	Total dépenses brutes	Moins : Recettes à valoir sur les crédits / fonds renouvelables	Total
Secteur d'activité	ÉTP	Fonction- nement	Immobi- lisations						
<i>Gamme de services</i>									
<b>Services de coordination des communications</b>									
- Crédit	26	54.6	--	--	54.6	--	54.6	--	54.6
	<b>38</b>	<b>72.0</b>	--	--	<b>72.0</b>	--	<b>72.0</b>	<b>0.1</b>	<b>71.9</b>
- Fonds renouvelable des services optionnels	157	62.4	--	--	62.4	--	62.4	61.7	0.7
	<b>113</b>	<b>26.9</b>	--	--	<b>26.9</b>	--	<b>26.9</b>	<b>20.4</b>	<b>6.5</b>
<b>Total - Services de coordination des communications</b>	183	117.0	--	--	117.0	--	117.0	61.7	55.3
	<b>151</b>	<b>98.9</b>	--	--	<b>98.9</b>	--	<b>98.9</b>	<b>20.5</b>	<b>78.4</b>
<b>Soutien opérationnel</b>									
<i>GI/TI - Opérations ministérielles</i>	1,264	137.7	--	--	137.7	--	137.7	23.0	114.7
	<b>1,301</b>	<b>204.7</b>	--	--	<b>204.7</b>	--	<b>204.7</b>	<b>26.5</b>	<b>178.2</b>
<i>Gestion ministérielle</i>	1,667	134.2	--	--	134.2	--	134.2	48.9	85.3
	<b>1,648</b>	<b>133.1</b>	--	--	<b>133.1</b>	--	<b>133.1</b>	<b>48.9</b>	<b>84.2</b>
<b>Total - Soutien opérationnel</b>	2,931	271.9	--	--	271.9	--	271.9	71.9	200.0
	<b>2,949</b>	<b>337.8</b>	--	--	<b>337.8</b>	--	<b>337.8</b>	<b>75.5</b>	<b>262.4</b>
<b>TOTAL DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>	11,557	4,371.6	273.0	--	4,644.7	45.9	5,112.0	3,330.4	1,781.6
	<b>11,056</b>	<b>4,870.9</b>	<b>265.0</b>	<b>59.7</b>	<b>5,195.6</b>	<b>105.6</b>	<b>5,301.3</b>	<b>3,288.7</b>	<b>2,012.6</b>
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>									
<b>Société du Vieux-Port de Montréal Inc.</b>	--	17.2	--	--	17.2	--	17.2	--	17.2
	--	<b>14.2</b>	--	--	<b>14.2</b>	--	<b>14.2</b>	--	<b>14.2</b>
<b>Queens Quay West Land Corporation</b>	--	4.5	--	--	4.5	--	4.5	--	4.5
	--	<b>3.5</b>	--	--	<b>3.5</b>	--	<b>3.5</b>	--	<b>3.5</b>
<b>TOTAL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>	--	21.7	--	--	21.7	--	21.7	--	21.7
	--	<b>17.7</b>	--	--	<b>17.7</b>	--	<b>17.7</b>	--	<b>17.7</b>
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>	11,557	4,393.3	273.0	--	4,666.4	45.9	5,133.7	3,330.4	1,803.3
	<i>11,557</i>	<i>4,640.6</i>	<i>292.3</i>	<i>59.7</i>	<i>4,992.7</i>	<i>46.9</i>	<i>5,039.6</i>	<i>2,988.5</i>	<i>2,051.1</i>
	<b>11,056</b>	<b>4,888.6</b>	<b>265.0</b>	<b>59.7</b>	<b>5,213.3</b>	<b>105.6</b>	<b>5,319.0</b>	<b>3,288.7</b>	<b>2,030.3</b>
<b>Élimination des dépenses intra-ministérielles</b>	--	(1,638.7)	--	--	--	--	(1,638.7)	(1,638.7)	--
	<b>11,056</b>	<b>3,249.9</b>	<b>265.0</b>	<b>59.7</b>	<b>5,213.3</b>	<b>105.6</b>	<b>3,680.3</b>	<b>1,650.0</b>	<b>2,030.3</b>
<b>Autres recettes et dépenses</b>									
Recettes portées au Trésor									38.3
									38.3
									317.1
Coût des services fournis par d'autres ministères									23.6
									23.6
									38.4
<b>COÛT NET DU PROGRAMME</b>									1,788.6
									2,036.4
									1,751.6

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Les chiffres dans une police de caractères standard correspondent aux dépenses prévues.

Les chiffres en italiques correspondent aux autorisations totales pour 1998-1999.

Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses / recettes réelles en 1998-1999.

**Tableau financier 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles**

*(en millions de dollars)*

PROGRAMME Secteur d'activité <i>Gamme de services</i>	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		
			Dépenses prévues	Autorisation totales	Réelles
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Services immobiliers</b>					
<i>Locaux et biens fédéraux</i>	1,538.0	1,252.2	1,257.9	1,384.2	<b>1,352.4</b>
<i>Services</i>					
-Fonds renouvelable des Services immobiliers	20.4	37.3	2.1	2.1	<b>31.8</b>
-Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(36.1)	(16.8)	(20.9)	(20.9)	<b>(23.8)</b>
<b>Total des Services immobiliers</b>	<b>1,522.4</b>	<b>1,272.7</b>	<b>1,239.1</b>	<b>1,365.4</b>	<b>1,360.4</b>
<b>Service des approvisionnements</b>					
-Crédit	132.5	151.3	98.8	112.3	<b>111.6</b>
-Fonds renouvelable des services optionnels	(1.6)	8.2	(0.1)	(0.1)	<b>0.1</b>
<b>Total du Service des approvisionnements</b>	<b>130.9</b>	<b>159.4</b>	<b>98.7</b>	<b>112.2</b>	<b>111.7</b>
<b>Receveur général</b>	<b>107.0</b>	<b>99.4</b>	<b>101.1</b>	<b>105.1</b>	<b>98.2</b>
<b>Rémunération de la fonction publique</b>	<b>44.2</b>	<b>47.0</b>	<b>42.1</b>	<b>53.9</b>	<b>53.9</b>
<b>GI/TI - Services communs</b>					
-Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	12.6	2.2	0.4	0.4	<b>6.6</b>
<b>Conseils et Vérification Canada</b>					
-Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(0.2)	(3.1)	(1.1)	(1.1)	<b>(2.7)</b>
<b>Bureau de la traduction</b>					
-Crédit	35.3	37.5	36.8	41.1	<b>41.1</b>
-Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	10.2	3.8	9.2	9.2	<b>2.6</b>
<b>Total du Bureau de la traduction</b>	<b>45.5</b>	<b>41.3</b>	<b>46.0</b>	<b>50.3</b>	<b>43.7</b>
<b>Services de coordination des communications</b>					
- Crédit	--	--	54.6	76.0	<b>71.9</b>
- Fonds renouvelable des services optionnels	--	--	0.7	0.7	<b>6.5</b>
<b>Total du Service de coordination des communications</b>	<b>--</b>	<b>--</b>	<b>55.3</b>	<b>76.7</b>	<b>78.4</b>
<b>Soutien opérationnel</b>					
<i>GI/TI - Opérations ministérielles</i>	133.9	152.6	114.7	182.8	<b>178.2</b>
<i>Gestion ministérielle</i>	92.4	86.8	85.3	86.8	<b>84.2</b>
<b>Total du Soutien opérationnel</b>	<b>226.2</b>	<b>239.4</b>	<b>200.0</b>	<b>269.6</b>	<b>262.4</b>
<b>TOTAL DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>	<b>2,088.7</b>	<b>1,858.3</b>	<b>1,781.6</b>	<b>2,032.4</b>	<b>2,012.6</b>
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>					
<b>Société du Vieux-Port de Montréal Inc.</b>	<b>3.8</b>	<b>9.0</b>	<b>17.2</b>	<b>14.2</b>	<b>14.2</b>
<b>Queens Quay West Land Corporation</b>	<b>6.7</b>	<b>4.1</b>	<b>4.5</b>	<b>4.5</b>	<b>3.5</b>
<b>TOTAL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>	<b>10.5</b>	<b>13.1</b>	<b>21.7</b>	<b>18.7</b>	<b>17.7</b>
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>	<b>2,099.2</b>	<b>1,871.4</b>	<b>1,803.3</b>	<b>2,051.1</b>	<b>2,030.3</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

**Tableau financier 4 : Responsabilité à l'égard des dépenses prévues par secteur d'activité pour 1998-1999 - Vue par organisation***(en millions de dollars)*

PROGRAMME Secteur d'activité	ORGANISATION													
	Bureau du Ministre et du Sous - ministre	Services immo- biliers	Services des appro- visionne- ments	Service opérationnel au gouverne- ment	Services gouverne- mentaux de télécommu- nications et informatique	Conseils et Vérifica- tion Canada	Groupe de la mise en oeuvre des initiatives ministé- rielles	Bureau de la traduction	Res- sources humaines	Vérifi- cation et Examen	Communi- cations	Services de coordi- nation des communi- cations	Services juridi- ques	Total
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>														
Services immobiliers	--	1,239.1	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	1,239.1
	--	1,360.4	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	1,360.4
Service des approvisionnementnements	--	--	98.7	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	98.7
	--	--	111.7	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	111.7
Receveur général	--	--	--	101.1	--	--	--	--	--	--	--	--	--	101.1
	--	--	--	98.2	--	--	--	--	--	--	--	--	--	98.2
Rémunération de la fonction publique	--	--	--	42.1	--	--	--	--	--	--	--	--	--	42.1
	--	--	--	53.9	--	--	--	--	--	--	--	--	--	53.9
GI/TI - Services communs	--	--	--	--	0.4	--	--	--	--	--	--	--	--	0.4
	--	--	--	--	6.6	--	--	--	--	--	--	--	--	6.6
Conseils et Vérification Canada	--	--	--	--	--	(1.1)	--	--	--	--	--	--	--	(1.1)
	--	--	--	--	--	(2.7)	--	--	--	--	--	--	--	(2.7)
Bureau de la traduction	--	--	--	--	--	--	--	46.0	--	--	--	--	--	46.0
	--	--	--	--	--	--	--	43.7	--	--	--	--	--	43.7
Services de coordination des communications	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	55.3	--	55.3
	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	78.5	--	78.5
Soutien opérationnel	5.5	22.8	0.2	28.6	114.7	--	2.1	--	12.5	7.0	5.4	--	1.2	200.0
	2.7	24.3	1.4	21.2	173.2	--	2.9	--	22.4	6.3	6.7	--	1.2	262.4
<b>TOTAL DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>	5.5	1,261.9	98.9	171.8	115.1	(1.1)	2.1	46.0	12.5	7.0	5.4	55.3	1.2	1,781.6
	2.7	1,384.7	113.2	173.3	179.8	(2.7)	2.9	43.7	22.4	6.3	6.7	78.5	1.2	2,012.6
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>														
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	--	--	--	--	--	17.2	--	--	--	--	--	--	--	17.2
	--	--	--	--	--	14.2	--	--	--	--	--	--	--	14.2
Queens Quay West Land Corporation	--	--	--	--	--	4.5	--	--	--	--	--	--	--	4.5
	--	--	--	--	--	3.5	--	--	--	--	--	--	--	3.5
<b>TOTAL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>	--	--	--	--	--	21.7	--	--	--	--	--	--	--	21.7
	--	--	--	--	--	17.7	--	--	--	--	--	--	--	17.7
<b>TOTAL DU MINISTÈRE</b>	5.5	1,261.9	98.9	171.8	115.1	20.6	2.1	46.0	12.5	7.0	5.4	55.3	1.2	1,803.3
	2.7	1,384.7	113.2	173.3	179.8	15.0	2.9	43.7	22.4	6.3	6.7	78.5	1.2	2,030.3

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses / recettes réelles en 1998-1999.



**Tableau financier 5 : Recettes à valoir sur le crédit ou sur les fonds renouvelables par secteur d'activité**

*(en millions de dollars)*

PROGRAMME Secteur d'activité <i>Gamme de services</i>	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Recettes prévues	Autorisation totales	
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Services immobiliers</b>					
<i>Locaux et biens fédéraux</i>					
Location et concessions	284.0	327.6	245.9	304.3	<b>310.3</b>
<i>Services</i>					
- Fonds renouvelable des Services immobiliers					
Recouvrement des débours au nom des clients	2,312.0	2,187.3	1,755.2	1,755.2	<b>2,051.3</b>
Recettes provenant des services communs relatifs aux services immobiliers	351.2	323.7	305.9	305.9	<b>290.9</b>
	2,663.2	2,511.0	2,061.1	2,061.1	<b>2,342.2</b>
- Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers					
Vente des biens immobiliers	41.9	21.9	27.7	27.7	<b>27.8</b>
	2,705.1	2,533.0	2,088.8	2,088.8	<b>2,370.0</b>
<b>Total du secteur d'activité</b>	<b>2,989.1</b>	<b>2,860.6</b>	<b>2,334.7</b>	<b>2,393.1</b>	<b>2,680.3</b>
<b>Service des approvisionnements</b>					
Crédit					
Grands projets de l'État	13.7	10.9	7.9	12.4	<b>12.2</b>
Acquisitions	7.6	8.7	4.0	9.3	<b>9.3</b>
Autres	3.1	4.0	4.4	4.1	<b>3.9</b>
	24.4	23.6	16.3	25.8	<b>25.4</b>
Fonds renouvelable des services optionnels					
Transports	31.9	38.4	43.8	43.8	<b>43.9</b>
Courtage de logiciels / Analyses comparatives	2.4	1.7	2.7	2.7	<b>5.7</b>
Services d'appui partagés	7.7	9.0	7.5	7.5	<b>7.2</b>
Distribution des biens de l'État	18.3	10.0	9.6	9.6	<b>9.4</b>
Autres	2.7	--	7.0	7.0	<b>--</b>
	63.0	98.4	70.6	70.6	<b>66.3</b>
<b>Total du secteur d'activité</b>	<b>87.4</b>	<b>122.0</b>	<b>86.9</b>	<b>96.4</b>	<b>91.7</b>
<b>Receveur général</b>					
Services de paiements	20.2	29.8	23.3	25.6	<b>26.6</b>

**Tableau financier 5 : Recettes à valoir sur le crédit ou sur les fonds renouvelables par secteur d'activité (suite)**

PROGRAMME Secteur d'activité <i>Gamme de services</i>	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Recettes prévues	Autorisations totales	
<b>Rémunération de la fonction publique</b>					
Services de rémunération	8.2	2.8	2.1	2.1	2.2
Information sur le personnel	2.3	0.7	1.4	0.5	0.3
Autres	0.5	--	--	--	--
<b>Total du secteur d'activité</b>	11.0	3.5	3.5	2.6	2.5
<b>GI/II - Services communs</b>					
Recettes provenant des télécommunications	191.7	190.0	163.8	163.8	165.0
Informatique et autres	175.0	220.2	2.5	2.5	0.7
<b>Total du secteur d'activité</b>	366.7	410.2	166.3	166.3	165.7
<b>Conseils et Vérification Canada</b>					
Services de conseils et de vérification	75.1	92.9	60.8	60.8	100.0
<b>Bureau de la traduction</b>					
Fonds renouvelable					
Services de la traduction	99.0	108.8	82.1	82.1	123.8
Services d'interprétation	1.4	2.3	11.6	11.6	1.8
Services de terminologie	0.5	0.5	6.1	6.1	0.3
<b>Total du secteur d'activité</b>	100.9	111.6	99.8	99.8	125.9
<b>Services de coordination des communications</b>					
Crédit					
Services dépositaires	--	--	--	0.1	0.1
Fonds renouvelable des services optionnels					
Services d'exposition	4.6	9.5	10.9	10.9	2.8
Services audiovisuels	9.9	10.2	23.7	23.7	1.4
Services d'impression et d'édition	--	16.4	18.7	18.7	9.8
Passation des marchés et autres	12.8	3.1	4.7	4.7	2.7
Services de prestation de l'information	--	--	3.7	3.8	3.8
	27.3	39.2	61.7	61.8	20.4
<b>Total du secteur d'activité</b>	27.3	39.2	61.7	61.9	20.5
<b>Soutien opérationnel</b>					
Recouvrements internes et autres	70.6	65.1	48.9	48.9	48.9
Services de GI/II	--	--	23.0	33.0	26.5
<b>Total du secteur d'activité</b>	70.6	65.1	71.9	81.9	75.4
<b>Total des recettes à valoir sur le crédit ou sur les fonds renouvelables</b>	3,748.3	3,734.9	2,908.9	2,988.4	3,288.7

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Nota : Il n'y a pas de recettes dans le Programme des sociétés d'État.

**Tableau financier 6 : Recettes à valoir sur le Trésor (RVT)***(en millions de dollars)*

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Recettes prévues	Autorisations totales	
Location et concessions	0.2	0.1	0.1	0.1	--
Vente de biens immobiliers	13.6	--	--	--	--
Remboursement de subventions aux municipalités par les aéroports de Montréal	16.2	2.2	--	--	--
Bassins de radoub	4.4	4.7	4.5	4.5	<b>3.4</b>
Intérêts sur prêts	0.1	--	0.1	0.1	--
Remboursement des dépenses de l'exercice précédent	2.4	11.3	--	--	<b>2.0</b>
Redressement des créiteurs à la fin de l'exercice	9.2	8.4	--	--	<b>8.2</b>
Taxe sur les produits et services	11.3	11.8	10.1	10.1	<b>8.5</b>
Société canadienne des postes :					
- Intérêts	7.8	7.8	7.8	7.8	<b>3.9</b>
- Dividendes	10.0	10.0	--	--	<b>12.0</b>
- Rendement des investissements	--	--	--	--	<b>200.0</b>
Société immobilière du Canada limitée :					
- Rachat d'actions	10.9	20.4	--	--	<b>46.8</b>
Produits de l'aliénation des surplus de biens de la Couronne	0.8	0.3	--	--	<b>0.6</b>
Recettes non fiscales diverses :					
- Dons faits à l'État	0.3	0.2	--	--	<b>1.2</b>
- Biens saisis	10.0	9.5	15.8	7.6	<b>14.4</b>
- Autres	3.7	4.9	--	--	<b>2.0</b>
Remboursement des contributions aux régimes d'avantages sociaux et des frais généraux	5.1	7.3	--	8.2	<b>14.1</b>
<b>TOTAL DES RECETTES À VALOIR SUR LE TRÉSOR</b>	<b>106.0</b>	<b>98.8</b>	<b>38.3</b>	<b>38.3</b>	<b>317.1</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

**Tableau financier 7 : Paiements de transfert législatifs***(en millions de dollars)*

PROGRAMME Secteur d'activité	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
<i>Gamme de services</i>					
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Services immobiliers</b>					
<i>Locaux et biens fédéraux</i>					
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	--	37.8	45.9	45.6	45.6
Subventions aux municipalités et autres autorités taxatrices	401.5	4.5	--	59.7	59.7
<b>TOTAL DU PROGRAMME</b>	401.5	42.3	45.9	105.3	105.3

Nota: Le financement des subventions aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices est dorénavant la responsabilité du ministère compétent responsable des biens immobiliers. Les subventions versées aux municipalités en vertu de cette autorisation législative, totalisant 391.7 \$ M en 1997-1998 (sauf pour 4.5 \$ M) et 429.7 \$ M en 1998-1999 (sauf pour 59.7 \$ M) ont été récupérées auprès des ministères responsables des biens et portées au crédit des paiements législatifs. Des coûts additionnels furent encourus en 1998-1999 pour le changement dans l'évaluation foncière de l'Ontario, coûts pour lesquels aucun financement n'a été déterminé à temps pour le transfert de celui-ci aux ministères responsables des biens. Tel que convenu avec le Conseil du Trésor, TPSGC a encouru les dépenses et ne recouvrira pas les fonds des ministères clients.

**Tableau financier 8 : Paiements de transfert par secteur d'activité***(en millions de dollars)*

PROGRAMME Secteur d'activité	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Services immobiliers</b>					
<b>SUBVENTIONS</b>					
Subventions aux municipalités et autres autorités taxatrices	401.5	4.5	--	59.7	59.7
<b>CONTRIBUTIONS</b>					
Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton	20.0	--	--	--	--
Corporation de la ville de Welland, Ontario	--	12.6	--	--	--
Industries Davie Inc.	--	20.0	--	--	--
	20.0	32.6	--	--	--
<b>AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT</b>					
Strait Crossing Finance Inc.	--	37.8	45.9	45.6	45.6
<b>TOTAL DU PROGRAMME</b>	421.5	74.9	45.9	105.3	105.3

**Tableau financier 9 : Dépenses en immobilisations par secteur d'activité***(en millions de dollars)*

PROGRAMME Secteur d'activité	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>					
<b>Total des Services immobiliers</b>	290.0	273.1	273.0	292.3	265.0

**Tableau financier 10 : Projets d'immobilisations par secteur d'activité**

Secteur d'activité	Estimation courante des coûts totaux	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999	
				Dépenses prévues	Réelles
<i>(en milliers de dollars)</i>					
<b>Services immobiliers</b>					
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>					
St-Georges - Immeuble du gouvernement du Canada (IGC)	2,909	33	169	1,932	17
Saint John - Immeuble des douanes - réfection	7,054	1,042	164	1,800	2,198
Fredericton - 633, rue Queen - rénovation	6,286	389	3,731	2,717	2,138
<b>TERRE-NEUVE</b>					
St-John's - Immeuble John Cabot - Immeuble des douanes - rénovation	18,779	4,616	1,621	328	799
<b>QUÉBEC</b>					
St-Laurent - 3155, Côte de Liesse - rénovation	21,300	227	1,086	4,510	1,062
Montréal - 105, rue McGill / 400 place d'Youville - rénovation	3,793	253	1,365	1,213	1,975
<b>RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE (Québec)</b>					
Aylmer - Centre Macoun - modernisation des systèmes électriques et de chauffage, ventilation et climatisation	2,455	--	61	1,640	--
Hull - Complexe de la Place du Portage - système de sécurité	3,962	--	1,400	500	378
Hull - Installation de chauffage central de l'Imprimerie nationale - modernisation des systèmes électriques	5,516	201	2,968	2,315	1,800
<b>RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE</b>					
Ottawa - Édifice commémoratif-ouest - rénovation	79,506	335	1,651	3,190	811
Ottawa - Immeuble de la Constitution - rénovation	5,421	58	809	4,700	3,150
Ottawa - Installation de chauffage central du chemin Heron - modernisation des systèmes	3,712	--	--	1,800	--
Ottawa - Immeuble Sir John Carling - rénovation, ajout	76,500	242	295	4,000	350
Ottawa - 440, chemin Coventry - rénovation	1,600	--	70	1,500	1,400
Ottawa - Tour St-Andrews - acquisition, rénovation	28,540	16,635	10,532	1,200	1,045
Ottawa - Laboratoire d'étalonnage - rénovation	9,790	221	346	5,814	967
Ottawa - Immeuble M.G. Pearkes - modernisation du système d'alarme	3,314	193	1,373	1,350	1,629
Ottawa - Bibliothèque nationale / Immeuble des archives publiques - réfection de murs	9,983	172	806	4,800	4,737
Ottawa - Centre des données (immeuble no 16) - rénovation	8,064	223	735	5,158	5,591
Ottawa - Immeuble M.G. Perkes - rénovation	18,645	400	2,762	13,600	4,165
Ottawa - Immeuble de la SRC - acquisition, rénovation	11,619	93	494	6,400	4,140
<b>CITÉ PARLEMENTAIRE</b>					
Ottawa - Contrôle de l'accès au site - rénovation	1,946	51	943	2,400	952
Ottawa - Nouveau stationnement temporaire - construction	804	129	648	250	27
Ottawa - Édifice de l'Ouest - ameublement, luminaire et équipement - rénovation, acquisition	30,003	36	136	1,000	11
Ottawa - Édifice du Centre - services publics souterrains	23,509	2,683	12,865	7,472	4,814
Ottawa - Édifice de l'Ouest - rénovation	83,205	1,958	2,776	2,100	1,674
Ottawa - Services publics de surface - reconstruction	8,590	1,172	80	1,700	1,742
Ottawa - Édifice du Centre - travaux de maçonnerie urgents	6,088	1,717	1,196	1,057	526
Ottawa - Édifice commémoratif - est rénovation	58,136	16,718	36,704	1,362	555
Ottawa - Immeuble de la Justice - rénovation	18,437	560	1,085	15,713	11,050
Ottawa - Édifice de l'Est - aile de 1910 - rénovation	22,342	12,868	2,081	2,000	--
Ottawa - Immeuble Bates - rénovation	2,785	187	112	1,200	--
<b>ONTARIO</b>					
Toronto - Immeuble public Dominion	36,500	--	5,817	23,913	29,336
Sudbury - IGC, 19 Lisgar - rénovation	11,458	310	2,000	5,196	8,288
<b>MANITOBA</b>					
Lockport - Écluses et barrage St-Andrews - reconstruction	24,150	2,112	175	3,000	7,056
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE</b>					
Delta - Base de la Marine - ajout	2,334	--	234	2,300	2,006
Surrey - Centre de données fiscales - ajout	22,561	281	14,235	9,328	7,645
Autoroute du Nord - Ouest - reconstruction	482,317	16,815	20,268	13,500	17,234
Victoria - Nouvel IGC - ajout, rénovation	11,144	3,171	6,865	708	881
Vancouver - immeuble des normes - rénovation	1,175	--	764	270	402
<b>TOTAL DU SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>		86,101	141,422	164,936	132,551

Nota : Ce tableau comprend les projets d'immobilisation importants dont l'estimation du coût total est supérieure à un million de dollars et qui font partie de la liste du Rapport sur les plans et priorités de 1998-1999.

**Tableau financier 11 : État des grands projets de la Couronne**

Aucun grand projet de la Couronne, de plus de 100 million de dollars, n'étaient en cours durant 1998-1999.

**Tableau financier 12 : Prêts, investissements et avances***(en millions de dollars)*

PROGRAMME	au 31 mars		
	1997	1998	1999
<b>SERVICES GOUVERNEMENTAUX</b>			
Monnaie royale du Canada	40.2	40.1	40.0
Société canadienne des postes	80.0	80.0	--
Compte du fonds de roulement des biens saisis	2.6	2.6	2.9
<b>TOTAL DU PROGRAMME</b>	<b>122.8</b>	<b>122.7</b>	<b>42.9</b>
<b>SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>			
Queens Quay West Land Corporation	45.8	45.8	45.8
<b>TOTAL DU PROGRAMME</b>	<b>45.8</b>	<b>45.8</b>	<b>45.8</b>
<b>AUTRES</b>			
Diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes	18.3	20.5	15.8
<b>TOTAL DES PRÊTS, INVESTISSEMENTS ET AVANCES</b>	<b>186.9</b>	<b>189.0</b>	<b>104.5</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Nota : 1. Les diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes représentent les sommes recouvrables de tous les ministères et organismes par le receveur général. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 millions de dollars.

2. Des informations supplémentaires sur les prêts, investissements et avances ci-haut mentionnés sont fournies au Volume I des Comptes publics.

## Tableau financier 13 : Fonds renouvelable des Services immobiliers

### État des opérations

(en millions de dollars)

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes</b>	351.2	323.7	305.7	305.7	<b>290.9</b>
<b>Dépenses</b>					
Fonctionnement :					
Salaires et avantages sociaux des employés	224.3	235.9	211.6	211.6	<b>189.9</b>
Amortissement	6.7	6.1	5.9	5.9	<b>5.1</b>
Autres coûts de fonctionnement	143.0	121.5	91.9	91.9	<b>119.4</b>
<b>Total des dépenses</b>	374.0	363.5	309.5	309.5	<b>314.4</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	(22.8)	(39.8)	(3.7)	(3.7)	<b>(23.5)</b>

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

### État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Activités de fonctionnement :</b>					
(Excédent) déficit	22.8	39.8	3.7	3.7	<b>23.5</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	7.0	6.1	5.9	5.9	<b>5.1</b>
Provision pour compensation	23.5	--	1.1	1.1	<b>--</b>
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	(1.9)	14.5	1.5	1.5	<b>--</b>
Sous-total	(5.8)	19.2	(4.8)	(4.8)	<b>18.4</b>
Variation du fonds de roulement	(14.4)	7.2	(2.4)	(2.4)	<b>8.8</b>
Paiements et variation des autres éléments d'actif et de passif	43.5	9.5	5.0	5.0	<b>(2.8)</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	23.3	35.9	(2.2)	(2.2)	<b>24.4</b>
<b>Activités d'investissement :</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	4.0	4.9	4.3	4.3	<b>7.0</b>
Aliénations / ajustements	(4.2)	(0.9)	--	--	<b>0.4</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	(0.2)	4.0	4.3	4.3	<b>7.4</b>
<b>Activités de financement :</b>					
Recouvrement des crédits annuels	(2.6)	(2.6)	--	--	<b>--</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de financement	(2.6)	(2.6)	--	--	<b>--</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	20.5	37.3	2.1	2.1	<b>31.8</b>
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés	--	--	--	(64.4)	<b>(64.4)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	55.1	75.5	81.8	81.8	<b>112.8</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	75.5	112.8	83.9	19.5	<b>80.2</b>
Limite de l'autorisation	450.0	450.0	450.0	450.0	<b>450.0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	374.5	337.2	366.1	430.5	<b>369.8</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Nota : Les recouvrements des débours au nom des clients ne sont pas inclus dans les recettes et les dépenses.

**Tableau financier 14 : Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers****État des opérations***(en millions de dollars)*

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes</b>	41.6	22.0	27.7	27.7	<b>24.8</b>
<b>Dépenses</b>	3.7	3.4	6.8	6.8	<b>3.8</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	37.9	18.6	20.9	20.9	<b>21.0</b>

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

**État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable***(en millions de dollars)*

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Activités de fonctionnement :</b>					
(Excédent) déficit	(37.9)	(18.6)	(20.9)	(20.9)	<b>(21.0)</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	--	--	--	--	--
Variation du fonds de roulement	1.8	1.8	--	--	<b>(2.8)</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	(36.1)	(16.8)	(20.9)	(20.9)	<b>(23.8)</b>
Paiement au Trésor	32.9	18.6	20.9	20.9	<b>21.0</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	--	(3.2)	(3.2)	(3.2)	<b>(1.4)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	(3.2)	(1.4)	(3.2)	(3.2)	<b>(4.3)</b>
Limite de l'autorisation	5.0	5.0	5.0	5.0	<b>5.0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	8.2	6.4	8.2	8.2	<b>9.3</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Nota : Le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers a été créé en 1996-1997.



## Tableau financier 15 : Fonds renouvelable des services optionnels

## État des opérations

(en millions de dollars)

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes</b>	87.7	100.2	132.4	132.4	<b>89.0</b>
<b>Dépenses</b>					
Fonctionnement :					
Salaires et avantages sociaux des employés	11.1	14.9	15.0	15.0	<b>9.6</b>
Coût des produits	67.1	77.9	93.5	93.5	<b>71.1</b>
Amortissement	0.4	0.5	0.8	0.8	<b>0.5</b>
Autres coûts de fonctionnement	6.6	10.5	23.2	23.2	<b>11.3</b>
Intérêts	--	2.4	1.0	1.0	<b>0.7</b>
<b>Total des dépenses</b>	85.2	106.2	133.5	133.5	<b>93.1</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>2.5</b>	<b>(6.0)</b>	<b>(1.0)</b>	<b>(1.0)</b>	<b>(4.2)</b>

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

## État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Activités de fonctionnement :</b>					
(Excédent) déficit	(2.5)	6.0	1.0	1.0	<b>4.2</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	0.4	0.5	0.8	0.8	<b>0.5</b>
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	--	0.1	--	--	--
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	(0.4)	1.3	0.2	0.2	--
Sous-total	(2.5)	4.1	0.0	0.0	<b>3.7</b>
Variation du fonds de roulement	0.5	2.3	--	--	<b>2.5</b>
Paievements et variation des autres éléments d'actif et de passif	0.2	1.2	--	--	<b>0.2</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(1.8)	7.6	0.0	0.0	<b>6.5</b>
<b>Activités d'investissement :</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	0.2	0.6	0.5	0.5	<b>0.6</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0.2	0.6	0.5	0.5	<b>0.6</b>
<b>Activités de financement :</b>					
Transfert des actifs nets des SGTI	--	--	--	--	<b>(0.5)</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de financement	--	--	--	--	<b>(0.5)</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de l'exercice</b>	<b>(1.6)</b>	<b>8.2</b>	<b>0.6</b>	<b>0.6</b>	<b>6.6</b>
Autorisation de radier le déficit accumulé par l'approvisionnement en articles stockés	--	(38.0)	--	--	--
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés	--	--	--	(2.7)	<b>(2.7)</b>
Passifs nets assumés	--	(0.3)	--	--	<b>0.5</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	<b>44.3</b>	<b>42.7</b>	<b>10.9</b>	<b>10.9</b>	<b>12.6</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>42.7</b>	<b>12.6</b>	<b>11.5</b>	<b>8.8</b>	<b>17.0</b>
Limite de l'autorisation	200.0	200.0	200.0	200.0	<b>200.0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>157.3</b>	<b>187.4</b>	<b>188.5</b>	<b>191.2</b>	<b>183.0</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

### Tableau financier 16 : Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

## État des opérations

(en millions de dollars)

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes</b>	375.2	185.5	166.2	166.2	<b>164.1</b>
<b>Dépenses</b>					
Fonctionnement :					
Salaires et avantages sociaux des employés	79.2	15.9	16.3	16.3	<b>15.1</b>
Coût des produits	161.6	160.9	138.1	138.1	<b>139.8</b>
Amortissement	5.8	1.9	1.3	1.3	<b>0.6</b>
Autres coûts de fonctionnement	111.9	9.9	10.7	10.7	<b>17.9</b>
Intérêts	0.1	0.5	0.2	0.2	<b>1.0</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>358.6</b>	<b>189.1</b>	<b>166.6</b>	<b>166.6</b>	<b>174.5</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>16.6</b>	<b>(3.7)</b>	<b>(0.4)</b>	<b>(0.4)</b>	<b>(10.4)</b>

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

## État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Activités de fonctionnement :</b>					
(Excédent) déficit	(16.6)	3.7	0.4	0.4	<b>10.4</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement des immobilisations	6.7	2.3	2.3	2.3	<b>1.1</b>
Amortissement des frais reportés	0.1	--	--	--	<b>--</b>
Sous - total	(23.4)	1.4	(1.9)	(1.9)	<b>9.3</b>
Variation du fonds de roulement	11.6	(0.7)	--	--	<b>(3.4)</b>
Paiements et variation des autres éléments d'actif et de passif	0.4	7.8	--	--	<b>(0.9)</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(11.4)	8.5	(1.9)	(1.9)	<b>5.0</b>
<b>Activités d'investissement :</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	24.0	--	2.3	2.3	<b>1.7</b>
Aliénations / ajustements	--	--	--	--	<b>(0.1)</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	24.0	--	2.3	2.3	<b>1.6</b>
<b>Activités de financement :</b>					
Transfert d'actif et du surplus accumulé	--	(18.8)	--	--	<b>--</b>
Transfert d'actif net au crédit	--	12.0	--	--	<b>12.0</b>
Transfert d'actif net au FRSO	--	0.5	--	--	<b>0.5</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de financement	--	(6.3)	--	--	<b>12.6</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de</b>	<b>12.6</b>	<b>2.2</b>	<b>0.4</b>	<b>0.4</b>	<b>6.6</b>
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés	--	--	--	(7.6)	<b>(7.6)</b>
Transfert d'actif net au crédit	--	--	--	--	<b>(12.0)</b>
Transfert d'actif net aux FRSO	--	--	--	--	<b>(0.5)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	<b>(23.8)</b>	<b>(11.2)</b>	<b>(11.2)</b>	<b>(11.2)</b>	<b>9.1</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>(11.2)</b>	<b>9.1</b>	<b>(10.8)</b>	<b>(18.4)</b>	<b>(22.6)</b>
Limite de l'autorisation	64.0	64.0	64.0	64.0	<b>64.0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	<b>75.2</b>	<b>73.1</b>	<b>74.8</b>	<b>82.4</b>	<b>86.6</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Nota : Dans l'exercice de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) de 1998-1999, le soutien interne à TPSGC a été transféré du Fonds renouvelable des SGTI au crédit, en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1998. Les chiffres réels de 1998-1999 ont été redressés à des fins de comparaison. Il n'a pas été possible de redresser les chiffres actuels de 1996-1997.

**Tableau financier 17 : Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada****État des opérations***(en millions de dollars)*

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
<b>Recettes</b>	75.2	94.3	60.8	60.8	<b>100.0</b>
<b>Dépenses</b>					
Fonctionnement :					
Salaires et avantages sociaux des employés	19.7	21.5	23.3	23.3	<b>21.2</b>
Coût des produits	46.0	62.6	30.0	30.0	<b>69.5</b>
Amortissement	0.9	0.9	1.0	1.0	<b>0.8</b>
Autres coûts de fonctionnement	6.4	6.2	5.2	5.2	<b>6.2</b>
Intérêts	0.6	0.4	1.1	1.1	<b>0.2</b>
<b>Total des dépenses</b>	73.6	91.6	60.6	60.6	<b>98.0</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	1.6	2.7	0.2	0.2	<b>2.1</b>

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

**État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable***(en millions de dollars)*

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Réelles
<b>Activités de fonctionnement :</b>					
(Excédent) déficit	(1.6)	(2.7)	(0.2)	(0.2)	<b>(2.1)</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement	0.9	1.0	1.0	1.0	<b>0.8</b>
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	--	0.1	--	--	<b>0.0</b>
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0.2	0.2	0.3	0.3	<b>0.5</b>
Sous-total	(2.7)	(4.0)	(1.5)	(1.5)	<b>(3.4)</b>
Variation du fonds de roulement	1.6	0.2	0.1	0.1	<b>0.0</b>
Paiements et variation des autres éléments d'actif et de passif	--	--	--	--	<b>0.4</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	(1.1)	(3.8)	(1.6)	(1.6)	<b>(3.1)</b>
<b>Activités d'investissement :</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	0.9	0.7	0.5	0.5	<b>0.4</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	0.9	0.7	0.5	0.5	<b>0.4</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de</b>	(0.2)	(3.1)	(1.1)	(1.1)	<b>(2.7)</b>
Recouvrement des indemnités de cessation d'emploi à même le crédit 5 du Conseil du Trésor	--	(2.9)	--	(0.4)	<b>(0.4)</b>
Réajustement de l'autorité de dépenser	--	--	--	(4.9)	<b>(4.9)</b>
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés	--	--	--	(2.2)	<b>(2.2)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	24.0	23.8	22.9	22.9	<b>17.8</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	23.8	17.8	21.8	14.3	<b>7.6</b>
Limite d'autorisation	30.0	30.0	30.0	25.1	<b>25.1</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	6.2	12.2	8.2	10.8	<b>17.5</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Nota : Selon le Budget supplémentaire des dépenses C, la limite d'autorisation du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada est passée de 30,0 \$ M à 25,1 \$ M.

**Tableau financier 18 : Fonds renouvelable du Bureau de la traduction****État des opérations***(en millions de dollars)*

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Recettes</b>	101.0	112.2	99.8	99.8	<b>126.4</b>
<b>Dépenses</b>					
Fonctionnement :					
Salaires et avantages sociaux des employés	68.1	71.7	71.4	71.4	<b>80.4</b>
Amortissement	4.7	2.0	1.4	1.4	<b>1.6</b>
Autres coûts de fonctionnement	36.2	42.8	37.4	37.4	<b>48.1</b>
Intérêts	--	--	0.1	0.1	--
<b>Total des dépenses</b>	109.0	116.5	110.2	110.2	<b>130.0</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	(8.0)	(4.3)	(10.4)	(10.4)	<b>(3.5)</b>

Ce tableau montre les pertes et profits de fonctionnement du fonds, et non les besoins de trésorerie pour l'exercice. Les pertes et profits de fonctionnement du fonds sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines sorties de trésorerie ne touchent pas le solde de fonctionnement, tandis que d'autres postes sont réputés, au moment du calcul des profits ou des pertes, ne pas exiger de débours directs. Les deux peuvent être rapprochés comme suit :

**État de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable***(en millions de dollars)*

	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	1998-1999		Réelles
			Dépenses prévues	Autorisations totales	
<b>Activités de fonctionnement :</b>					
(Excédent) déficit	8.0	4.3	10.4	10.4	<b>3.5</b>
Moins éléments ne requérant aucune utilisation de fonds :					
Amortissement des immobilisations	4.7	2.0	1.4	1.4	<b>1.6</b>
Provision pour compensation	(3.0)	0.1	--	--	--
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0.6	1.4	1.1	1.1	--
Sous-total	5.6	0.7	7.9	7.9	<b>2.0</b>
Variation du fonds de roulement	1.4	0.5	(0.9)	(0.9)	<b>(0.5)</b>
Paiements et variation des autres éléments d'actif et de passif	0.1	1.1	--	--	<b>(1.7)</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités de fonctionnement	7.1	2.3	7.0	7.0	<b>0.8</b>
<b>Activités de financement :</b>					
Immobilisations :					
Acquisitions nettes	3.1	1.5	1.2	1.2	<b>1.8</b>
Ressources financières nettes utilisées (fournies) dans les activités d'investissement	3.1	1.5	1.2	1.2	<b>1.8</b>
<b>Autorisation utilisée (fournie) au cours de</b>	10.2	3.8	9.2	9.2	<b>2.6</b>
Autorisation de radier la perte de fonctionnement	(11.0)	(4.2)	(9.0)	(9.0)	<b>(3.3)</b>
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés	--	--	--	(3.0)	<b>(3.0)</b>
Recouvrement des indemnités de cessation d'emploi à même le crédit 5 du Conseil du Trésor	(0.3)	(1.2)	--	(1.0)	<b>(1.0)</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds au début de l'exercice</b>	(1.9)	(2.8)	11.6	11.6	<b>1.2</b>
<b>Imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds à la fin de l'exercice</b>	(2.8)	(1.2)	11.8	7.8	<b>(3.5)</b>
Limite de l'autorisation	75.0	75.0	75.0	75.0	<b>75.0</b>
<b>Autorisation non utilisée reportée</b>	72.2	73.8	63.2	67.2	<b>78.5</b>

Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

**Tableau financier 19 : Fonds renouvelable de la Production de la défense**

Nota : Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 100 millions de dollars pour le Fonds renouvelable de la Production de la défense. Aucune activité n'est prévue pour ce fonds au cours de la période de planification.

**Tableau financier 20 : Passif éventuel***(en millions de dollars)*

	Au 31 mars		
	1996	1997	1998
<b>Total des revendications en instance</b>	455.9	502.6	<b>627.3</b>

Nota : 1. Ce passif éventuel est dû à environ 100 cas de litiges appréhendés concernant des différends contractuels, des dommages matériels ou des lésions corporelles.

2. Ce n'est pas la politique du Ministère de commenter l'issue prévue des litiges qui se trouvent à différents stades. Il faut cependant reconnaître que l'État pourrait être reconnu responsable dans certains cas, et nous ne faisons état de ces litiges qu'à titre d'information.

## Section VI - Renseignements supplémentaires

### Lois et règlements administrés par le Ministère

**Loi de mise en oeuvre de la Convention sur les mines antipersonnel - S.C. 1997, ch. 33, articles 18 & 22**

**Loi sur les ponts, S.R. 1985 ch. B-8 (SI/93-138)**

**Loi autorisant l'aliénation de la Société des arsenaux canadiens Limitée, S.R. 1986, ch. 20**

- Canadian Arsenals Limited Pension Protection Regulations, SOR/87-196

**Loi sur la production de défense, S.R. 1985 ch. D-1**

- Règlement sur le contrôle des données techniques, DORS/86-345

**Loi sur les subventions aux bassins de radoub, S.R. 1985, ch. D-4 (SI/93-138)**

- Règlement sur les bassins de radoub de la Canadian Vickers, DORS/77-347

**Loi sur l'expropriation, S.R. 1985, ch. E-21 (SI/93-138)**

- Ordonnance sur les taux de base dans le cadre de la *Loi sur l'expropriation*, C.R.C., ch. 640
- Règlement sur le tarif des frais, DORS/99-308

**Commission de district fédéral pour l'acquisition de certaines terres, Loi confirmant les pouvoirs de la - S.R. 1979, ch. 7 (SI/93-138)**

**Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions, S.R. 1985, ch. G-2**

*(Nota : Certaines dispositions de la Partie II seulement.)*

**Loi relative à la circulation sur les terrains de l'État, S.R. 1985, ch. G-6 (SI/93-138)**

- Règlement relatif à la circulation sur les terrains de l'État, C.R.C., ch. 887

**Loi sur le parc de Kingsmere, R.S.C. 1952, ch. 161 (SI/93-138)**

**Loi sur les subventions aux municipalités - S.R. 1985, ch. M-13 (SI/93-138)**

- Règlement sur les subventions aux sociétés d'État, DORS/81-1030
- Règlement sur les paiements provisoires et le recouvrement des sommes payées en trop, DORS/81-226
- Règlement sur les subventions aux municipalités, 1980, DORS/81-29

**Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland, S.R. 1993, ch. 43 (SI/93-138)**

*(Nota : Responsabilité transférée au ministère des Transports, SI/99-5; toutefois, la Loi n'a pas été modifiée pour tenir compte du nouveau ministre responsable.)*

**Rivière des Outaouais, *Loi concernant certains travaux*, S.R. 1870, ch. 24 (SI/93-138)**

***Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*, S.C. 1996, ch. 16**

- Règlement sur le quai d'Esquimalt, 1989, DORS/89-332
- Règlement sur les cales sèches de Lauzon, 1989, DORS/89-330
- Règlement sur les nuisances dans les travaux publics, C.R.C., ch. 1365
- Règlement sur les cales sèches ferroviaires maritimes de Selkirk, 1989, DORS/89-331
- Règlement sur les écluses de St. Andrew, DORS/91-444

***Loi sur l'administration des biens saisis*, S.C. 1993, ch. 37**

- Règlement sur le partage des biens confisqués, DORS/95-76
- Règlement sur l'aliénation des biens saisis, DORS/94-303

***Loi sur la publication des lois*, S.R. ch. S-21**

- Règlement sur la publication des lois, C.R.C., ch. 1367
- Directive sur la distribution des lois du Canada, SI/83-207
- Directive sur la distribution des lois du Canada, n° 2 SI/89-140

***Loi sur les biens de surplus de la Couronne*, S.R. 1985, ch. S-27**

***Loi sur le Bureau de la traduction*, S.R. 1985, ch T-16 (SI/93-113)**

- Règlement sur le Bureau de la traduction, C.R.C., ch. 1561

## **Pour de plus amples renseignements :**

Madame Janet Randall  
Directrice générale p.i.  
Secteur de la politique et de la planification ministérielle  
Direction générale du service opérationnel au gouvernement  
(819) 956-1711

Monsieur Ralph Sprague  
Directeur général  
Secteur des finances  
Direction générale du service opérationnel au gouvernement  
(819) 956-8474

## **Sites Internet :**

<http://www.pwgsc.gc.ca>

<http://publiservice.gc.ca>

<http://www.canada.gc.ca>



## Index

Achats, 10,18-19, 32  
An 2000, 1, 4, 10, 15, 18, 23, 27, 28, 31, 38  
Autochtone, entreprise, 18  
Autres formes de prestation des services, 15  
Autres modes de prestation des services, 25  
Biens excédentaires, 10, 17  
Commerce électronique, 4, 10, 12, 27, 29  
Comptabilité d'exercice, 10, 21-22, 44  
Comptes du Canada, 1, 10, 21  
Construction, 3, 46  
Contrats Canada, 18  
Courrier électronique, 28  
Dépôt direct, 10, 22, 48  
Développement durable, 9-10, 15, 31, 45-50  
Expertise-conseil, 1, 3-4  
Gazette du Canada, 11, 36, 38  
Gestion des déchets, 46, 49  
Infrastructure fédérée, 10  
Locaux, 3, 5, 9, 13, 14, 15, 16, 53, 55, 57, 59, 62  
Partenariats, 9, 12, 22  
Petites entreprises, 10, 18  
Programme de services aux dépositaires, 10  
Référence Canada, 36  
Rémunération, 1, 5, 10, 24-26, 40  
Services centraux, 10  
Services d'annuaires électroniques du gouvernement, 4, 29  
Services d'interprétation, 1, 11, 34  
Services de conseils et vérification, 1, 10, 30, 59  
Services de traduction, 1, 3-4, 11, 34, 59  
Services électroniques, 4, 10, 27, 28, 29  
Site Canada, 4, 37-38  
Stratégie d'information financière (SIF), 21, 25, 41  
Télécommunications, 3-4, 10, 23, 27-29, 43-44, 54-55, 57, 68  
Termium, 34